

SILENCE AUX PAUVRES !

Henri GUILLEMIN

1989

L'histoire sérieuse, *l'histoire historique* comme disait, en souriant, Péguy, n'a pas encore mis en lumière la place qu'a tenue, dans la Révolution française, et dès le début, la crainte, chez les possédants, d'une menace sur leurs biens.

Ce qu'il faut savoir, et capitalement, c'est que, dès la réunion des états généraux, une grande peur s'est déclarée chez les *honnêtes gens* (les gens de bien, les gens qui ont du bien, *des biens*), face à ceux que l'on va exclure du droit de vote et de la garde nationale, les non-possédants, les *gens de rien*. Robespierre est un des rares - des très rares - révolutionnaires à souhaiter chez les exploités (des champs et des villes) une conscience-de-classe. Et tout va se jouer sur ce même sujet, avec l'épouvante (croissante pendant plus de cinq ans) de ceux qui *ont* en présence de ceux qui *n'ont pas*, qui *n'ont rien* et qu'il s'agit, à tout prix (et constamment), de surveiller et de *contenir* d'abord par le déploiement avertisseur de la force, le 14 juillet 1790, ensuite par son usage crépitant et persuasif, le 17 juillet 91.

Cet oubli et quelques autres, ainsi qu'un prétendu *dérapiage* de la Révolution, ont provoqué chez Henri Guillemin un état violent *d'insupportation* qui, on le verra dans ce livre, a donné la fièvre à son stylo.

* * *

La Convention a tenu sa première séance le 21 septembre, et Danton prononce un discours où figurent les mots-clés qu'exige le moment : "Peuple français, sois rassuré ! Voici la République. Tu n'as que des bienfaits à attendre d'elle, et quant aux propriétés, quelles qu'elles soient, elles seront *éternellement* respectées, protégées". Cet adverbe est inusuel dans la langue juridique. Mais, pour l'apaisement des esprits au lendemain d'une aventure pareille à celle du 10 août, rien ne saurait être excessif dans la solennité des promesses concernant la fortune acquise, sa liberté d'accroissement et sa pleine sécurité. »

H. G.

SILENCE AUX PAUVRES !

Henri GUILLEMIN

Libelle

AVANT-PROPOS

J'avais pensé à Éloge des vaincus. Mais il fallait avoir lu mon petit texte pour comprendre ce titre-là : les vaincus ? ceux que liquida le 9 Thermidor, avec, en quarante-huit heures, la plus belle fiesta de la guillotine, plus de cent dix têtes coupées le 10 et le 11. Ceux qui avaient cru en la Révolution, en une révolution ou non pas seulement seraient changées les structures, mais d'abord et avant tout serait modifié le regard de l'homme sur la vie, et l'emploi de ses jours. Immédiatement limpide, en revanche, ce titre : Silence aux pauvres !

Deux raisons m'ont comme poussé par les épaules pour me dicter ce... quoi ? dirai-je, à la cuistre, ce précis des événements qui se déroulèrent chez nous de 1789 à 1799, ce résumé didactique de la Révolution ? Premier mobile : l'état violent d'« insupportation » (ce néologisme est de Flaubert) que je dois à l'étalage tintamarresque et péremptoire d'une doctrine où la Révolution, d'une part, se dilue sur près d'un siècle, et d'autre part - c'est ça, la grande trouvaille - dérape (tel est le mot-clé, le mot de passe, le label d'initiation), dérape, oui, très vite ; dès la Législative, le mal est fait; autrement dit la sagesse eût été un gouvernement à la Louis-Philippe. Et donc la République relève d'un dérapage. Pas mal, non, pour le Bicentenaire ? Original, en tout cas.

L'autre mobile qui s'est emparé de mon stylo pour lui donner la fièvre, c'est l'affaire de la Propriété, dont je trouve qu'on l'oublie un peu trop dans les récits et commentaires usuels sur la Révolution. Ce qu'il faut savoir, et capitalement, c'est que, dès la réunion des États généraux, une grande peur s'est déclarée chez les honnêtes gens - formule, je crois bien, que nous devons à La Fayette ; honnêtes gens = gens de bien, gens qui ont du bien, des biens ; au vrai, les possédants, face à ceux que l'on va exclure du droit de vote et de la garde nationale, les non-possédants, les gens de rien. Robespierre est un des rares - des très rares - révolutionnaires à souhaiter chez les exploités (des champs et

des villes) une conscience-de-classe. Il n'y parvient pas. Trop tôt. Attendons l'expansion industrielle du siècle suivant et les concentrations de prolétaires. En revanche, chez les gens de bien, elle est là, dès 89, la conscience-de-classe, vivante, je vous l'assure, lucide, effarée, agressive ; il n'est, pour s'en rendre compte à ravir, que de regarder et d'écouter madame de Staël, Sieyès, Barnave et cent mille autres. Et tout va se jouer sur ce sujet même, avec l'épouvante (croissante pendant plus de cinq ans) de ceux qui ont en présence de ceux qui n'ont pas, qui n'ont rien et qu'il s'agit, à tout prix (et constamment), de surveiller et de contenir d'abord par le déploiement avertisseur de la force, le 14 juillet 1790, ensuite par son usage crépitant et persuasif, le 17 juillet 91.

Les trois assemblées qui vont gouverner jusqu'au Directoire: l'Assemblée nationale, la Législative, la Convention, seront toutes les trois - la Convention aussi - composées de propriétaires. La première, au lendemain des émeutes rurales de juillet 1789, aura soin de doter la Propriété d'un attribut inédit, renforcé, solennel. Et nous admirerons Danton, le jour même où la Convention tiendra sa première séance, apportant au soutien de la fortune acquise un adjectif inattendu, et grandiose. Odieux, intolérable, ce Robespierre qui ose, en avril 1793, proposer une limite officielle au droit de propriété. Il est fou ; un malfaiteur, un anarchiste.

Enfin les honnêtes gens vont respirer, le 9 Thermidor. Quelle délivrance ! Ne s'est-on pas risqué, au Comité de Salut public (automne 93), à intervenir dans l'ordre économique - établissement d'un maximum pour le prix des denrées - alors que le dogme des Girondins comportait une abstention rigoureuse, absolue, de l'État en ce domaine. C'est la Convention - eh oui ! elle-même -, ayant repris son vrai visage et jeté le masque qu'elle s'imposait par effroi des robespierristes, qui va saluer d'acclamations Boissy d'Anglas énonçant, à la tribune, cette vérité fondamentale : « Un pays gouverné par les propriétaires est dans l'ordre naturel. »

Imparfaite, insuffisante, la rectification thermidorienne. Le principe républicain subsiste, redoutable en soi quant à l'essentiel. Brumaire fermera la parenthèse sinistre ouverte par le 10 août 92 et le suffrage universel. Plus d'élections du tout, ni de République, mais le bonheur, la béatitude reconquis par Necker et ses amis banquiers. A la niche, une bonne fois, les gens de rien.

H. G.

Nota : Ce texte est paru en janvier 1989 dans quatre numéros successifs de l'hebdomadaire romand *L'Illustré* (Lausanne).

Il a été aussi publié chez Arléa, dans une belle édition (comme souvent), mais épuisée :
<http://www.amazon.fr/Silence-aux-pauvres-Henri-Guillemain/dp/2869590555>.

I LA MONARCHIE BOUSCULÉE MAIS MAINTENUE SOUS LE CONTRÔLE DES NANTIS

Ce qu'il faut savoir, disait Michelet, c'est « à quel point les idées d'intérêt furent étrangères au mouvement de 1789. Oui, la Révolution fut désintéressée; c'est là son côté sublime ». Michelet travaillait dans le genre épico-lyrique et s'abandonnait volontiers à des transports - dont nous verrons d'autres exemples - attendrissants. En fait, s'il se produit en 1789 des événements considérables dans la vie politique française, c'est d'abord parce que les finances du royaume connaissent un tel délabrement que ce qui s'annonce comme imminent, ce n'est pas autre chose que la banqueroute : non seulement plus de solde pour les officiers, plus de traitement pour les fonctionnaires, mais, ce qui est infiniment plus grave et plus inadmissible encore, les créanciers de l'État, et avant tout les grandes banques, voient venir une catastrophe. À tout prix la conjurer. Et c'est bien pourquoi Rivarol — un contre-révolutionnaire — écrira plus tard en ricanant : « *La Révolution a été l'œuvre des rentiers.* »

Soyons plus sérieux que Michelet et que Rivarol. Il y a des causes multiples et conjointes qui expliquent, ou du moins éclairent, la très intéressante et très remarquable année 1789, en France. Face à la richesse immobilière, c'est-à-dire les châteaux et les vastes domaines, aux mains des nobles, s'est constituée, au XVIII^e siècle, une richesse mobilière, de capitaux liquides, que se partagent des affairistes nouveaux venus dans la banque, les assurances, le commerce international, les industries naissantes. Là sont de grands bourgeois, détenteurs de fortunes croissantes et qui ne tolèrent plus que l'aristocratie soit seule à disposer, grâce à la faveur du roi, des leviers de commande au gouvernement. C'est ce qu'exposera en toutes lettres un jeune et brillant avocat, Barnave, qui est un des *clients* de la puissante maison Périer (d'où sortiront, au siècle suivant, et un Premier ministre de Louis-Philippe, et même un président de la République) : « *Une nouvelle distribution de la richesse comporte (il veut dire : appelle, exige) une nouvelle distribution du pouvoir.* » Autrement dit : la bourgeoisie d'affaires, dont l'importance ne cesse de s'affirmer, entend bien participer, et très activement, à la gestion de l'État et aux avantages qu'elle implique pour ses propres opérations.

Autre chose. Un profond mécontentement règne dans la paysannerie, et la France de 1789 est *paysanne* à quatre-vingt-cinq pour cent. Les agriculteurs supportent de plus en plus mal la perception, par les châtelains, de ces *droits féodaux* qui avaient pu avoir, jadis, leur justification (les seigneurs protégeaient leurs *manants* contre les brigandages), mais qui avaient perdu leur raison d'être et se réduisaient à un pur et simple prélèvement autoritaire sur les ressources des *laboureurs* ; impôt local abusif ajouté aux impôts d'État et à cette *dîme* au surplus, réclamée par l'autorité ecclésiastique. Les *cahiers de doléances*

présentés aux États généraux montreront assez - et encore mieux, certes, les incendiaires de juillet - que la France rurale ne ressemblait guère à la gracieuse image que prétendra nous donner d'elle en 1929, l'ouvrage de M. Gaxotte. « *L'ensemble était cossu* », dira ce maurassien (à qui l'on doit cette autre trouvaille : « *La Terreur communiste de Robespierre* »). Et, à Paris, la foule urbaine ? Paris compte alors quelque six cent mille habitants ; sur ce nombre, cent mille environ vivent dans des conditions de sous-développement inférieures même à *l'indigence* classique. L'artisan, quand il travaille - et les jours obligatoirement chômés ne manquent pas ; ces jours-là, il lui faut manger néanmoins et nourrir sa famille -, gagne en moyenne vingt sols par jour ; sa nourriture de base est le pain ; depuis 1750, le prix du pain s'est élevé lentement, inexorablement. En juillet 1789, la *miche* de quatre livres coûte quatorze sols ; quatorze sols sur les vingt du total. Et le loyer ? Et les vêtements ? En conséquence, en 89, dans Paris comme dans toutes les grandes villes, une armée d'émeutiers tout naturellement disponibles.

N'oublions pas non plus l'action des *sociétés de pensée*, sur quoi ont mis l'accent, à grand bruit, les disciples de Taine et les historiens (ou compilateurs) de bonne compagnie, acharnés à dénoncer la franc-maçonnerie comme la source première et secrète de la Révolution. Toutes les sociétés de pensée au XVIII^e siècle ne se confondent pas avec les loges maçonniques. Il n'y a là, bien souvent, que d'honnêtes groupements d'esprits cultivés qui s'intéressent à la philosophie et aux sciences et qui, parfois, souhaitent aussi plus d'équité dans l'organisation sociale. Et même quand il s'agit de francs-maçons, leurs appartenances sont multiples et tous ne sont pas rationalistes, loin de là. Nous vivons encore trop souvent, pour une part et à notre insu, sous l'influence du fameux refrain de Gavroche, dans *Les Misérables* : « *C'est la faute à Voltaire, c'est la faute à Rousseau.* » Il faudrait tout de même - et cette distinction-là est encore très insuffisamment établie - prendre conscience de l'opposition radicale qu'offrent entre elles la pensée de Voltaire et celle de Rousseau. Le déplorable Gaxotte, qui parlait sans savoir (et d'autant plus impérieusement), évoquait les *égalitaires (sic)* de *l'Encyclopédie*. On ne peut rêver plus parfait contresens.

Voltaire a pris soin de définir en toute clarté, dans son *Essai sur les Mœurs*, comment il se représente un pays bien organisé : c'est celui, écrivait-il littéralement, où « *le petit nombre fait travailler le grand nombre, est nourri par lui, et le gouverne* ». Cette morale d'entretenus est en tout point la sienne. Voltaire tient qu'il importe à l'État d'avoir à sa disposition une masse docile de « *gueux ignorants* », autrement dit de prolétaires analphabètes « *n'ayant que leurs bras pour vivre* et constituant cette *vile multitude* » dont M. Thiers, voltairien, parlera en 1850 à son tour, prévue par la nature pour assurer l'aisance de l'élite. Auteur de l'article *Représentants*, dans *l'Encyclopédie*, Diderot précisera sans ambages que les possédants seuls sont qualifiés pour un rôle national.

Le parti des humbles et des exploités, c'est le choix - contre Voltaire - de Rousseau ; et Robespierre dira vrai, en 1792 quand, souhaitant voir disparaître du club des Jacobins le buste d'Helvétius le *matérialiste*, il avertira ses amis politiques : « *Soyez sûrs que si Helvétius et les penseurs de son espèce avaient vécu de nos jours, ils eussent été nos adversaires* » —comme venait effectivement d'en donner la preuve cet abbé Raynal, très vieux mais toujours vivant, tant célébré par Voltaire pour son *Histoire philosophique des deux Indes* et dont une lettre publique, saluée d'applaudissements par le côté droit de l'Assemblée, avait couvert la Révolution de malveillances et de sarcasmes.

Voltaire veut en finir avec le christianisme. Il ne s'en cache pas. « *Là où douze faquins ont réussi* (les apôtres, ces marins-pêcheurs, ces méprisables, ces gens de la tourbe) *pourquoi six hommes de mérite* (unissant leurs efforts) *ne réussiraient-ils pas ?* » La bande à Jésus a su lancer le christianisme ; d'Alembert, Diderot, d'Holbach, Grimm, Helvétius et lui-même, Voltaire, s'ils savent s'y prendre, sont tout à fait capables de détruire cette fable. Mais Rousseau, le maudit, s'est jeté à la traverse, et Condorcet, dans son éloge de Voltaire, n'a pas omis d'opposer au bon travail libérateur du parti des *Lumières* la triste besogne de Jean-Jacques au profit de ce *monument de ténèbres* qu'est la superstition. Réelle, très certainement l'influence des *Lumières* sur la Révolution ; mais l'irrégion affirmée, offensive, militante, à la fin du XVIII^e siècle, est le fait, presque exclusivement, des hautes classes, grands bourgeois, avec les Cambon, ou aristocrates *éclairés* comme Mirabeau, Condorcet, Sade. Complexes, comme on voit, parfois même contradictoires, les origines du mouvement de 1789. Mais d'où vient-elle, cette banqueroute effectivement menaçante ? Impossible de ne pas évoquer les dépenses démentielles qu'entraînait cette cour de Versailles dont Fénelon dénonçait déjà, sous Louis XIV, l'épuisante succion qu'elle infligeait à la substance française. Et si Marie-Antoinette est « *unaniment détestée dans Paris* » (ces mots terribles figurent dans une dépêche du ministre de Prusse, en 1787) c'est moins pour l'inconduite qu'on lui impute - avec bien des exagérations, sans doute - que pour la *frénésie* trop voyante avec laquelle (selon Gérard Walter qui use là d'un mot juste dans son ouvrage de 1947 sur la reine coupable et infortunée) Marie-Antoinette *gaspille* l'argent du Trésor. Tout cela, certes, a compté dans la ruine des finances ; mais la cause principale est ailleurs.

Elle réside dans le recours systématique à l'emprunt pour fournir à l'État l'argent frais dont il a besoin, mais au prix d'un alourdissement perpétuel et fatalement, à court terme, insoutenable, de sa dette. Telle est la politique, simpliste, élémentaire, de ce Necker une première fois chargé du Trésor, congédié, puis rappelé auprès de lui par le roi. Necker avait accompli ce (facile) miracle de permettre à la France, en Amérique, sa revanche militaire contre les Anglais - une guerre est toujours coûteuse - sans augmenter d'un centime les impôts. Un bienfaiteur, un ami du peuple, cet homme de génie, ce Genevois d'ascendance prussienne, d'abord tenancier d'une pension pour étudiants, puis attiré par les

manipulations bancaires et qui s'est bâti, en peu de temps, une fortune énorme. C'est un prince de la suffisance et de l'autosatisfaction empesée. Appelé à la direction du Trésor, il s'est offert l'élégance de refuser tout traitement. La serviabilité généreuse est sa passion et Mme Necker, qui tient salon, va soulignant l'abstention rigoureuse que son mari s'imposa dans ses hautes fonctions : il ne voulut plus rien savoir de ce qui se passait dans la banque Thélusson-Necker, devenue d'ailleurs Thélusson-Germany (Germany est un nom fictif, désignant le propre frère du ministre). Sa méthode est sans variantes : emprunt, emprunt, et encore emprunt. Sait-on - mais j'ai constaté la surprise de quiconque en est aujourd'hui avisé -qu'en plein drame financier, face à la banqueroute, Necker, une fois de plus (encore et toujours), a proposé un emprunt ? Quelle manne, chaque fois, pour les banques, ces mesures quêtesuses, cette mendicité de l'État ! Necker l'ignore moins que personne. Il est la providence des banquiers.

Désemparé, presque éperdu, Louis XVI a reculé, pas à pas, depuis le 5 mai. Les États généraux sont devenus Assemblée nationale, puis Assemblée constituante : fin de l'absolutisme royal, et Louis XVI, persuadé du *droit divin* des rois, a le sentiment qu'on veut l'obliger à un sacrilège. Sa femme, qui a toujours désapprouvé la réunion des états généraux, le pousse à user de la force : qu'il réunisse autour de Versailles et de Paris des régiments, sûrs, qu'il les déploie soudain en ordre de bataille, et nul ne pourra s'opposer à ce qu'il congédie et dissolve l'Assemblée révolutionnaire. Le 12 juillet, Louis XVI congédie Necker, le remplace par Breteuil, ferme partisan de la réaction, et confirme ses instructions à Broglie, chef des armées.

Résultat ? Le 14 juillet. Mais voyons un peu les détails. Comique, amèrement comique, mais indéniable, la popularité de Necker, homme d'argent avant tout, et, au surplus, en Pays de Vaud, où est son château de Coppet, grand propriétaire terrien farouchement attaché à ses *droits féodaux*. Au Palais-Royal, Necker renvoyé, Camille Desmoulins vocifère, gesticule, appelle à une résistance violente contre l'agression royale. Et déjà s'est constitué, à l'Hôtel de Ville, un comité de grands notables aussi fermement résolu à faire plier le roi qu'à surveiller ces vilaines gens toujours capables, dans Paris, de vouloir profiter d'une crise politique pour assouvir leurs convoitises.

Contre les régiments de ligne (d'ailleurs, à ce qu'il semble, peu belliqueux ; Broglie et Besenval en sont conscients et l'avouent au roi), le comité municipal improvisé a conçu l'organisation d'une *milice bourgeoise* à deux fins : ces civils armés se dresseront contre les soldats pour les intimider, ou, mieux, peut-être, les convaincre d'une collaboration fraternelle, mais, en même temps (et, là, peut-être le nom de *garde nationale* serait-il préférable à *milice bourgeoise*) les responsables, immédiatement choisis, de ces bataillons populaires auront mission de les contrôler, de les maintenir dans le droit chemin. Le *peuple* en

armes qui doit forcer le roi à rappeler Necker et à laisser la Constituante faire son travail, ce *peuple-là* ne saurait avoir dans ses rangs les sages de l'Hôtel de Ville. Ces messieurs sont les généraux de l'armée civile ; et les généraux ne se mêlent point aux combattants. Le *peuple*, ce sont les bonnes gens, les petites gens, les ouvriers ou artisans qui crient si bien : « *Vive la liberté !* » et qui ne demandent, gentils héros, qu'à payer de leur personne. Leur distribuer des armes, leur indiquer où les prendre, c'est un risque à courir, indispensable pour l'heure, mais sur lequel il faut garder les yeux ouverts pour le limiter d'abord, l'annuler ensuite et au plus tôt.

On a lancé ces plébéiens sur la citadelle de la Bastille, parfait symbole de l'autocratie à renverser. Ils y ont fait merveille, perdant, sous les balles, une petite centaine d'entre eux. Mais le premier soin de la nouvelle municipalité tricolore sera d'ôter leurs fusils à ces plébéiens qui n'ont pas vocation à disposer de pareils outils.

L'histoire, l'histoire sérieuse, *l'histoire historique*, comme disait, en souriant, Péguy, n'a pas encore, je crois, assez mis en lumière la place qu'a tenue, dans la Révolution française, et dès le début, la crainte, chez les possédants, d'une menace sur leurs biens. Écoutez, simplement, Mme de Staël dans ses *Considérations* de 1816, son dernier écrit; elle avoue le frisson d'effroi qui l'a secouée, elle et tous les nantis, dès 1789. « *Les gens de la classe ouvrière, écrit-elle, encore émue à ce souvenir, s'imaginèrent que le joug de la disparité des fortunes allait cesser de peser sur eux.* » Et Chateaubriand confirme dans son style à lui : « *Les sabots frappaient à la porte des gens à souliers.* » Germaine Necker se félicitera de n'avoir eu qu'une seule fois devant elle Robespierre, ce monstre : « *Ses traits étaient ignobles, ses veines d'une couleur verdâtre.* » Suit aussitôt l'explication de ce portrait surprenant : « *Sur l'inégalité des fortunes et des rangs, Robespierre professait les idées les plus absurdes.* » Il est vrai qu'en effet, dans sa profession de foi du printemps 1789 pour les élections aux États généraux, Robespierre s'était exprimé avec une lucidité brutale : « *La plus grande partie de nos concitoyens, disait-il, est aujourd'hui réduite par l'indigence au seul souci de survivre ; asservie à ce point, elle est incapable de réfléchir aux causes de sa misère et aux droits que la nature lui a donnés.* » En langage contemporain (et anachronique), nous parlerions de *dynamite* dans un texte pareil, et l'on comprend que Mme de Staël, en alerte extrême quant à la sécurité de ses millions, avait quelques raisons de tenir Robespierre pour un homme très particulièrement fâcheux et funeste.

Des armes entre les mains des pauvres, rien de plus contre-indiqué. Pas plus tard que le 15 juillet, la municipalité progressiste fait savoir qu'elle remettra quarante sols (soit l'équivalent de deux journées de travail) à quiconque aura l'obligeance, et le bon esprit, de lui remettre ce fusil dont on l'a aidé à se munir pour donner l'assaut à la Bastille. Et les fusils rentrent en foule. On respire. Mais les avisés

savent ce qu'ils ont à faire, et quelles précautions doivent être prises, pour que l'ordre social demeure intact et immuable. Et les alarmes discrètes deviennent quelque chose comme une *grande peur*, dans la haute classe, lorsqu'en divers points du territoire, après la prise de la Bastille, la plèbe rurale entreprend d'imiter la plèbe urbaine en se jetant sur les *Bastilles* locales. Ce n'est point que l'on veuille cambrioler le châtelain ; on souhaite surtout faire disparaître, anéantir, brûler, les vieux parchemins garants des droits féodaux ; mais l'incinération, parfois, va jusqu'à l'incendie du château. D'où cette *nuit du 4 août* qui inspire à Michelet un délire : mille ans d'oppression effacés en quelques minutes ; « *plus de classes ; rien que des Français. Vive la France !* » (*sic*). Alors qu'il s'agit, pour ces seigneurs pris à la gorge, de désarmer les assaillants, de les apaiser, de leur donner les gages d'une bonne volonté amicale, de leur faire croire qu'ils ont gagné, tout de suite gagné, et totalement. On s'arrange pour que la paysannerie croie tout de bon à l'annulation des droits féodaux, alors qu'il n'est question que de les rendre *rachetables* ; mais, l'heure franchie du plus grand péril, on expliquera aux ruraux que, pour être quittes, à jamais, de ces versements, il leur faut payer d'un coup trente annuités de ces redevances. Impraticable ! L'abolition réelle et radicale des droits féodaux n'aura lieu que quatre ans plus tard, en juillet 1793, grâce aux robespierristes du Comité de Salut public, Saint-Just et Couthon avant tout.

Puis va venir l'opération majeure, l'acte solennel, la *Déclaration des droits de l'Homme*, 26 août 1789. C'est l'honneur de la Constituante, cette déclaration grandiose. Aujourd'hui encore, l'histoire s'y réfère comme à la haute signification humaine de 1789 - oubliant un peu ce que le document doit à la déclaration américaine qui le précéda de treize ans. Demeure à tout jamais étincelant, rayonnant, l'article 1 de ce manifeste dans sa calme et pathétique formulation : « *Tous les hommes naissent et demeurent libres et égaux en droits.* » Saluons. Mais l'histoire *historique* ne saurait se taire sur l'étrange application immédiatement réservée à ce principe, ou à ce dogme, par la Constituante elle-même. Je crains également que l'on n'appelle guère l'attention sur un détail, qui a son prix, dans ces nouvelles Tables de la loi. C'est à la fin, et cela concerne la Propriété. Surgit là un adjectif inédit dans cette acception : la propriété, dit le texte, est *inviolable* - mais oui, mais bien sûr, entendu ! - *et sacrée*. Une épithète jusqu'alors réservée aux choses de la religion. Les constituants (nous y reviendrons) sont, en grande majorité, des voltairiens ; autrement dit le contraire de ces niais qui ne savent pas distinguer le concret de l'abstrait. Et quoi de plus concret que l'argent ? C'est donc à l'argent, à la fortune acquise, à la Propriété qu'il convient d'attribuer une qualification suprême bien plutôt qu'aux rêveries et sottises de la superstition.

Mais voici les trois manquements, les trois transgressions, les trois trahisons commises - et tout de suite - par les auteurs mêmes de la *Déclaration des droits de l'Homme*. Libres, *tous les hommes* ? Rectification : les hommes à la peau blanche. Car les Noirs des Antilles françaises demeureront dans la servitude. Le

lobby colonial est puissant à l'Assemblée (La Fayette en fait partie) ; il veille au maintien de l'esclavage, si rentable. Il faudra attendre février 1794 et l'initiative de Robespierre au Comité de Salut public pour que la Convention, depuis seize mois pourtant, alors, au pouvoir, s'y résigne. Mais Bonaparte remettra vite en ordre, sur ce point-là comme sur bien d'autres, les choses importantes. Les deux autres violations du dogme - pour rire - énoncé le 26 août 1789 relèvent de cette grande affaire dont on ne dira jamais assez la place capitale qui fut la sienne dans l'aventure politique française, de 1789 à 1799 : la protection des propriétaires, la crainte (et l'horreur) des démunis, des misérables. Un prêtre défroqué, Sieyès, et un marquis éclairé, Condorcet, ont, dès juillet 89, estimé à voix haute que si tous les Français devaient cesser d'être des *sujets* pour devenir des *citoyens*, certains citoyens devaient être toutefois plus citoyens que d'autres, lesquels, en fait, ne le seraient plus. (Des *citoyens non citoyens*, dira très bien Michelet.) Selon ces augures, le droit de vote, la participation aux affaires nationales ne peuvent être consentis à quiconque n'est point, de par son état même, un *actionnaire* de la Maison France. La possession de quelques biens est nécessaire pour être *actif*. Silence aux pauvres.

Cette ségrégation s'effectuera selon un *cens* électoral, fixant les sommes nécessaires pour être électeur et pour être éligible. N'est électeur que le citoyen inscrit aux rôles d'imposition pour une somme équivalente, au moins, à *trois* journées de travail. Pour être éligible, le prix sera de *cinquante* journées de travail. Seuls sont admis comme électeurs les Français au moins un peu aisés ; seuls peuvent devenir *représentants du peuple* les citoyens riches. Mesure de simple prudence pour la sauvegarde de la Propriété.

Au total, ainsi, sur quelque six millions d'électeurs potentiels, deux millions (soit un tiers) sont proscrits. Telle est l'égalité dans l'interprétation officielle qui lui est désormais donnée. Et d'autre part, l'autorisation d'avoir entre ses mains des armes de guerre civile ne peut aller - c'est l'évidence - qu'aux citoyens qui ont personnellement de l'argent à défendre. Dans la *milice bourgeoise* (trop bien nommée, mais maladroitement), dite maintenant *garde nationale*, sont entrés avec élan, pour contraindre le roi à cesser son opposition, quantité de *patriotes* {*patriotes*, à l'époque, sont les amis de la liberté} malheureusement indésirables, c'est-à-dire *citoyens passifs*. Si le droit de vote leur est interdit, ce n'est pas, on le pense bien, pour qu'ils aient, en compensation, des fusils. Il s'agit donc de donner à la garde nationale, sans brusquerie mais efficacement, son unité, sa cohésion, afin qu'elle puisse devenir ce qu'il faut qu'elle soit : une authentique armée de l'ordre, exclusivement composée *d'actifs*.

Une heureuse et première épuration s'obtiendra au moyen du port obligatoire de l'uniforme, un très bel uniforme bleu et rouge dessiné par La Fayette, mais qui coûte quatre-vingts livres. Dépense inconcevable pour l'artisan qui gagne (quand il peut travailler) vingt sols dans sa journée et paie quatorze sols la *miche*

familiale. On s'oriente vers l'interdiction légale des *passifs*, qui n'a rien d'urgent puisqu'elle s'est accomplie d'elle-même sans que les législateurs interviennent. Robespierre a protesté en articulant (c'était sa manie) une de ces vérités qui sont faites pour être non dites : « *Ainsi vous voulez diviser la nation en deux classes dont l'une ne sera armée que pour contenir l'autre.* » La Fayette paraît bien être l'inventeur d'un terme qui fera fortune dans le vocabulaire politique fort au-delà de 1789 et particulièrement au siècle suivant : *les honnêtes gens*, lesquels sont, pour lui, les *gens de bien*, c'est-à-dire ceux qui ont *du bien*. Et c'est Robespierre encore qui prétendra lourdement : d'un côté, donc, les honnêtes gens, de l'autre côté la canaille, la populace, les *gens de rien*.

Mais la Fédération ? La première commémoration de la prise de la Bastille, la grande fête du Champ-de-Mars, 14 juillet 1790 ? Les manuels scolaires rédigés par Lavis (ou par tels de ses obéissants disciples) ont enseigné à des générations de petits Français que la Fédération aurait été, pour les participants de cette journée sublime, la bouleversante et radieuse révélation de l'unité nationale. Et voici, de nouveau, Michelet en transe : « *Par-dessus les désordres, les craintes, les périls, j'entends s'élever, peu à peu, le mot puissant, magnifique, doux à la fois et formidable, qui contiendra tout et calmera tout : fraternité !* » L'illusion de Michelet couvre l'imposture des opérateurs. Le cher Michelet, comme s'il ajoutait là un détail pittoresque, signale que le plus beau moment de la fête fut celui où « *quarante mille hommes en armes évoluèrent* » au Champ-de-Mars. Sous la comédie fraternelle, qui donne assez bien le change, le sens vrai de ladite fête est aujourd'hui dénudé. Ce jour-là ont été rassemblées à Paris, arrivant de toutes les provinces, d'innombrables délégations de cette *garde nationale* qui s'est organisée de toutes parts, dans le même souci qu'à Paris. Ils sont là quarante mille en effet, avec leurs fusils et *leurs canons*, qui donnent de manière tacite mais intelligible, un avertissement aux passifs, lesquels chantent et dansent (sous la pluie, du reste) avec leur entrain de bonnes dupes. Avis aux citoyens subalternes que repousse *l'égalité* et qui n'ont d'autre *liberté* que de se soumettre, passifs, aux décisions des actifs : Voyez les choses comme elles sont ; les fusils, c'est nous qui les possédons ; et nous avons même des canons pour renforcer notre toute-puissance.

Et la démonstration foudroyante sera faite, un an après, jour pour jour, ou presque, le 17 juillet 1791, au même endroit, au même Champ-de-Mars. Les passifs se sont avisés de signer en masse une pétition réclamant la déchéance du roi. Provocation de la part de ces réprouvés ! Qu'ils la paient ! Sous le commandement de La Fayette, la garde nationale ouvre le feu. Combien de morts ? Sans doute ne le saurons-nous jamais. Vraisemblablement une centaine au moins. Que les passifs se le tiennent pour dit, de façon bien claire et définitive : les affaires de l'État ne les concernent pas.

II LA COUR ET L'OPPOSITION, POUR DES MOBILES CONTRADICTOIRES, CHOISSENT L'ENTRÉE DANS LA GUERRE (20 AVRIL 1792)

« Ô guerre sublime ! Guerre pacifique pour fonder la paix universelle ! Ô le grand cœur de la France ! Quelle tendresse pour le monde ! Quelle ardeur de sacrifice ! Et comme tous les biens de la terre pesaient peu en ce moment ! » Vous avez déjà reconnu Michelet, en proie à l'une de ses plus remarquables performances dans l'exaltation et le dithyrambe. Il s'agit de la guerre dont l'Assemblée législative vota la décision, le 20 avril 1792. Et je sais bien que quelques orateurs, Isnard par exemple, Brissot ou Anacharsis Cloots, le richissime baron allemand doté (disait Robespierre) d'une « *effervescence philanthropique* » sans limites, ont, dans l'affaire, entonné des hymnes auxquels Michelet fait écho. Mais sans doute convient-il de regarder attentivement comment les choses se sont passées pour aboutir à cette déclaration de guerre, inauguration d'un conflit armé qui dévastera l'Europe et durera vingt-trois ans pour ne s'achever, en fait, qu'au printemps de 1815, à Waterloo.

Voyons un peu la réalité de 1792 pour la France. La banqueroute, conjurée en 1789 par la mainmise de l'État sur les biens du clergé, se profile de nouveau. Ces biens ecclésiastiques étaient évalués à quelque trois milliards. Le numéraire se cachait. Les constituants avaient donc lancé, en deux temps, une monnaie de papier, dite *assignats*, dont la valeur était gagée par les biens de l'Église devenus *biens nationaux*. Lorsque la Législative succède à la Constituante, le 1^{er} octobre 1791, déjà sont en circulation des assignats pour deux milliards ; si la trop facile et trop tentante émission de papier-monnaie continue à ce rythme, c'est bientôt l'entière disparition du gage qui se produira, et l'assignat, déjà déprécié au change extérieur, va tomber à zéro.

Le problème est sérieux : où trouver, pour l'État, de l'argent sans douleur et ces volumineux subsides qui rendront vigueur au Trésor ? Très vite la solution s'impose à tous les esprits déliés. Si l'Église n'offre plus rien à prendre, restent ces riches voisins de Rhénanie et de Belgique, sujets de l'Autriche ou de la Prusse, et dont les territoires doivent pouvoir faire l'objet de ponctions fructueuses. Et le 14 décembre 1791, à la tribune de la Législative, Narbonne, ministre de la Guerre depuis le 7, déclarera avec le plus tranquille cynisme, que la guerre est indispensable aux finances françaises : « *Le sort des créanciers de l'État en dépend* », dit-il. On ne saurait être plus net dans l'aveu.

L'issue de ces difficultés pécuniaires trop vite réparées, c'est la guerre à l'Autriche ; et le prétexte est tout trouvé !

Depuis le 14 juillet, quantité d'aristocrates ont émigré ; et parmi eux, bon

nombre d'officiers (sous Louis XVI, pour être officier, il faut appartenir à une vieille noblesse) qui se sont réunis à Coblençe et y mènent tout le tapage qu'ils peuvent, brandissant leurs épées, poussant des clameurs, mais sachant bien qu'ils sont condamnés à l'impuissance sans l'appui effectif des armées allemandes. Ils ont obtenu, fin août, une déclaration conjointe, faite à Pillnitz, en Saxe, par Léopold d'Autriche et Frédéric-Guillaume de Prusse qui promettent aux criards de Coblençe, pour le rétablissement, en France, de l'absolutisme royal, le soutien des armées austro-prussiennes, *mais* à la condition, fermement exprimée, que l'Europe entière s'associerait à eux ; c'est-à-dire, bien évidemment, la Russie, d'une part, l'Angleterre, d'autre part. Au vrai, et en toute connaissance de cause, un coup d'épée dans l'eau, une déroboade.

Néanmoins, pour qui, en France, veut la guerre, la déclaration de Pillnitz est utilisable. Il suffit de travestir en menace ce dont on connaît, sans erreur, l'insubstance. Par ailleurs, ces *dangereux* émigrés, où sont-ils ? Chez l'Électeur de Trèves, lequel a Léopold pour suzerain. Il y a donc moyen d'impliquer l'Autriche dans un complot militaire ourdi contre la France. L'opinion, bien dirigée, est favorable à une guerre dont on ne met pas en doute, chez Narbonne comme chez La Fayette, chez Mme de Staël comme chez Manon Roland, qu'elle sera victorieuse et forcera le roi à filer doux soit pour ce bicamérisme que préconisent les anglophiles, soit pour la suppression du *veto*, entrave à la liberté. D'aucuns fabulent, plus ou moins sincèrement, sur l'honneur de la France insulté par l'Électeur de Trèves ou sur le devoir qui incombe à tous les amis du progrès, d'écarter l'égoïsme, de répandre partout les idées nouvelles qui font la gloire de la France. Derrière ces logorrhées, les réalistes à la Narbonne savourent déjà les razzias qui ranimeront un Trésor exsangue. Quelqu'un cependant, à peu près seul de cet avis, Robespierre, s'oppose, autant qu'il est en lui, et de tous ses efforts, à la guerre. Et il invoque le bon sens. Vous attendez la victoire ? Avec quoi ? La moitié au moins des officiers n'est plus là ; ils ont déserté, émigré ; une armée sans cadres n'est plus une armée. Gare à de cruels mécomptes !

Brissot, le 28 décembre, n'a pas caché qu'il tient la guerre pour précieuse à *la tranquillité publique*. Je le vois venir, dit Maximilien. Il y a deux questions fondamentales que la Constituante n'a pas réglées : l'accueil des pauvres au droit de vote, et leur participation à la garde nationale. La guerre servira de *diversion* ; une diversion que Robespierre refuse. Il relève également les propos incroyables auxquels s'est livré Condorcet s'aventurant à prétendre, avec une candeur suspecte, que nos soldats, « *en terre étrangère, se conduiront comme ils se conduisent sur le sol de la patrie* ». Robespierre rappelle aux Jacobins cette vérité très simple que « *personne n'aime les missionnaires armés* » et que « *le premier conseil que donnent aux envahis la nature et la prudence est de repousser l'envahisseur* ». Il craint que les habitants du Palatinat n'aient pas perdu le souvenir de ce que leur infligea Louis XIV. Enfin, ajoute l'Incorruptible, « *concevez-vous que la cour puisse adopter une mesure aussi décisive que la guerre sans la rapporter à son propre système* », c'est-à-dire à ses intérêts ?

Je sais bien que Michelet s'indignera, en 1867, lorsque Louis Blanc lui reprochera (avec courtoisie d'ailleurs et respect) de n'avoir pas compris, dans cette si lourde affaire, le jeu du roi, et particulièrement de la reine. Michelet éprouve une telle aversion pour Robespierre, à cause de sa politique *religieuse*, qu'il récuse l'évidence et ose écrire cette phrase absurde : « *La guerre ? La cour en avait peur, une peur effroyable.* » Drôle de peur que celle de Marie-Antoinette faisant dire à son frère Léopold : « *Le plus grand service qu'il pourrait nous rendre serait de nous tomber immédiatement sur le corps* », avec ses meilleures troupes ; et dans cette même lettre qu'elle adressait le 7 décembre, à Mercy-Argenteau, l'ancien ambassadeur d'Autriche à Paris, parlant des bellicistes de l'Assemblée, elle notait, jubilante : « *Les imbéciles ! Ils ne voient pas qu'ils nous servent.* » C'est qu'en effet, après l'échec de Varennes (alors qu'il ne s'agissait que d'aller chercher, à Montmédy, des régiments français capables d'intimider les Parisiens), l'Autrichienne Marie-Antoinette a persuadé son mari que l'unique salut de la monarchie dépend d'une intervention armée des puissances. Et si Louis XVI est *pour* la guerre, c'est qu'il en devine aisément la conclusion désastreuse.

Le jour même où Narbonne, le 14 décembre [1791], développe à la tribune les raisons, hautes ou moins hautes, pour lesquelles il souhaite et veut la guerre, ce même 14 décembre, Louis XVI écrit à Breteuil (émigré) : « *L'état physique et moral de l'armée française est tel qu'elle est incapable de soutenir même une demi-campagne.* » À cette époque, en principe du moins, pas de *campagne* en hiver ; on se bat seulement six mois, et Louis XVI, très exactement renseigné, sait que la France n'est pas en mesure de mener sans s'y détruire trois mois seulement de combats. C'est pourquoi la guerre lui plaît tant : les révolutionnaires s'y perdront, le droit divin triomphera. Il est ravi de voir la Législative lancer un ultimatum à l'Électeur de Trèves avec délai d'un mois. Louis XVI conseille aussitôt secrètement à l'intéressé de ne pas céder aux exigences françaises et, au début du mois, le 3 décembre, le roi a réclamé le secours de la Prusse pour qu'elle l'aide à briser les *factieux* dont la terrible malfeasance, qu'il subit, risque de « *gagner les autres États* ». Et dès que le Conseil des ministres arrête, dans ses grandes lignes, le plan d'action des armées françaises, Marie-Antoinette s'empresse de communiquer à Vienne toutes indications à ce sujet.

Insupportables, ces Austro-Prussiens qui, en dépit des sollicitations, gémissements, supplications dont Marie-Antoinette les accable, ne se décident toujours pas à tirer l'épée. C'est qu'à Vienne comme à Potsdam, on est obsédé, d'abord, par les convoitises russes sur la Pologne. Un nouveau partage de cette malheureuse nation est en vue. Léopold et Frédéric-Guillaume redoutent la voracité de Catherine II. Plutôt que de guerroyer en France — on verra plus tard —, ils entendent garder intactes leurs forces militaires pour retenir Catherine dans l'excès de ses desseins. Mais voici que des événements se produisent, concernant l'ordre social et qui augmentent la hâte bourgeoise d'un état de guerre

libérateur. Des désordres (minimes) ont lieu dans Paris, surtout en raison de la hausse très forte du prix du sucre et du savon, conséquence des tumultes raciaux de Saint-Domingue. Le 3 mars [1792], à Étampes, les journaliers qui réclament en vain une intervention municipale permettant d'ajuster leurs faibles salaires immuables au prix croissant du pain, se fâchent et tuent le maire, Simonneau. Profonde émotion chez les gens de bien, et, le 15 mars, Mallet du Pan, ce Genevois homme d'ordre qui se mettra bientôt au service des Princes émigrés et de la cour de Vienne, publie, dans le *Mercur de France* un article-cri d'alarme : « *Le jour est arrivé ou les propriétaires de toutes classes doivent sentir enfin qu'ils vont tomber sous la faux de l'anarchie* » ; « *Les indigents, précise-t-il, préparent un sac universel.* »

Alors Louis XVI saute le pas ; il prend un ministère jacobin, avec Roland à l'Intérieur, Clavière aux Finances, Dumouriez aux Affaires étrangères, et, bientôt, Servan à la Guerre. Roland (de La Platière) est un vieil homme riche ; il a cinquante-huit ans — ce qui, pour l'époque, est un âge avancé (le roi en a trente-huit, la reine trente-sept, Robespierre trente-quatre, Danton trente-trois) ; Clavière, fils d'un Genevois richissime, a gagné une fortune à Paris dans les assurances ; il dispose, à Suresnes, d'une propriété somptueuse. Ces *révolutionnaires* au pouvoir ne sont là, on s'en doute bien, dans la pensée du roi, que pour porter personnellement (je veux dire : eux et leur groupe de *progressistes*) la responsabilité de la guerre. Ils ne demandent pas mieux. Et, sous prétexte que l'empereur d'Autriche — ce n'est plus Léopold, c'est son fils François II — a envoyé à l'Électeur de Trèves, sur sa demande, quelques soldats supplémentaires pour se défendre contre une éventuelle et trop probable agression française, l'Assemblée décide, le 20 avril 1792, avec la pleine (et joyeuse) approbation du roi, qu'elle répond par une déclaration de guerre à la provocation autrichienne.

La guerre de rafles nourrissantes conçue par les Girondins et qui, comme on ne pouvait que trop le prévoir, débuta par de pénibles revers pour l'armée française, ne commencera à *rapporter* qu'au printemps 1794. Le grand Carnot qui partage avec Cambon l'admiration vénérante de Michelet, adresse aux généraux qui, en Belgique comme en Rhénanie, se couvrent désormais de gloire, les instructions les plus éloquentes : « *Prenez tout. Il faut vider le pays.* » Ou encore : « *Montrez à vos soldats les richesses de l'Allemagne.* » Et Carnot veille à ce que soient organisées, en Rhénanie, des « *agences d'évacuation* », afin que le brigandage systématique des occupants porte convenablement ses fruits. Si j'insiste sur ces documents trop peu connus, c'est qu'ils sont de deux ans antérieurs au fameux appel adressé, le 10 avril 1796, par le jeune Bonaparte, aux trente mille hommes de son armée d'Italie. Vous vous souvenez ? « *Soldats, vous êtes mal chaussés, mal vêtus, mal nourris...* » mais regardez un peu là-bas, à votre portée, ces riches plaines et ces grandes villes qui vont tomber, si vous savez vous battre, à votre entière disposition. Pas un mot dans cette allocution célèbre, pas un mot sur la patrie et sur la défense nationale, un thème qui eût été, du reste, impraticable puisque la France était l'assaillante.

Je me rappelle que Péguy, lorsqu'il était encore socialiste, et qu'il écrivait sa première *Jeanne d'Arc* (1897), s'était amusé à placer, mot à mot, dans la bouche de Gilles de Rais, l'appel de Bonaparte à sa légion de pillards. Et Jeanne, horrifiée, avait jeté à Gilles de Rais : « *Qui parle ainsi est le dernier des hommes.* » (Revenu à la sagesse, le même Péguy, un peu plus tard, et qui souhaite beaucoup désormais conquérir, en sa faveur, la bienveillance de l'Académie, portera aux nues *l'empereur* à qui la France doit son rayonnement incomparable.) La mise à sac de l'Italie du Nord permit à Bonaparte, moins d'un mois après son agression, d'expédier déjà au Directoire quelque dix millions en numéraire volé ; tantôt c'est par indemnités de guerre qu'il procède, tantôt par le chantage : ou vous me versez tant, ou je lâche sur vous mes bandes ; c'est ainsi qu'il extorquera vingt millions au pape. Là, dans cette merveilleuse campagne d'Italie, prend naissance l'opulente fortune de la tribu Bonaparte. Puis c'est la Suisse que le Directoire envahit, son principal objectif étant le trésor de Berne, confisqué dès la ville prise, mais qui déçoit ; on le croyait plus ample (sans doute les Bernois avaient-ils eu le temps d'opérer d'opportunes dissimulations). Vient ensuite l'expédition d'Égypte dont Napoléon, à Sainte-Hélène, avouera à Bertrand qu'il n'y trouva pas son compte ; il avait cru pouvoir, dira-t-il, ramasser là des trois cents millions. Le profit sera moindre, mais cependant non négligeable.

Avec Bonaparte premier consul, puis consul à vie, puis changé en Napoléon, la France va se muer en une nation de proie, sans cesse en expansion, annexant à son territoire Hambourg aussi bien que Naples et Königsberg comme Madrid, poussant jusqu'à Moscou ses conquêtes ; préfiguration d'une autre tache noire que nous avons vu, en ce siècle même, partant d'Allemagne, s'étendre de Narvik à la Crète et d'Amsterdam à la Volga. Il convient, je crois, de n'oublier point la calme assertion officielle proférée par Napoléon en 1810 à l'adresse de ses sujets : « *La guerre est la source de la richesse nationale.* » Il veut dire que la guerre telle qu'il la conçoit, infailliblement victorieuse grâce à l'écrasante supériorité qu'il assure à son artillerie, aboutit, chaque fois, à des traités comportant des clauses financières substantielles, discrètement accompagnées d'une clause spéciale concernant sa propre cassette.

Rien de cet heureux temps pour la France n'eût été possible, ni même concevable, si les pré-Girondins bénis par Louis XVI n'avaient allumé la guerre en Europe le 20 avril 1792. Robespierre avait été l'instigateur d'un décret que les historiens de bonne compagnie, Gaxotte et Bainville, s'accordent à tenir pour imbécile et anti-français : la nation s'était engagée à ne jamais entreprendre une guerre de conquête. Quelle sottise ! Quel piteux renoncement à la gloire et aux avantages de la force ! Heureusement que cette niaiserie, les Jacobins de 92, autorisés par le roi, l'ont estimée non avenue : déplaisante incartade utopique d'un esprit brumeux ; stupide enfantillage.

III L'EXPÉRIENCE DU DÉLIRE : LA RÉPUBLIQUE, LE SUFFRAGE UNIVERSEL ET DES FUSILS POUR LA CANAILLE

Les deux misérables tentatives militaires effectuées, fin avril puis fin mai 1792, sur la frontière belge par les troupes françaises avaient été liquidées en quarante-huit heures, et, chaque fois, dans la panique et la débandade. La faute en était, pour une large part, semble-t-il, à des officiers de cavalerie, ultranobles et qui n'avaient point émigré, s'estimant plus utiles aux intérêts de la couronne en conservant leurs postes afin d'y assurer la victoire de l'ennemi-ami.

C'était donc, en fait, la route de Paris ouverte aux forces austro-prussiennes et Marie-Antoinette s'irrite extrêmement de l'indigne inertie dont fait preuve son neveu François, empereur maintenant d'Autriche et qui, de toute évidence, devrait voler à son secours ; mais, fasciné qu'il est par l'affaire de Pologne, il se désintéresse de la France, c'est-à-dire de la condition de plus en plus dramatique où se trouve la reine, sa tante. Elle a persuadé, sans peine, son mari de congédier ces infréquentables Jacobins auxquels on n'a prêté le pouvoir un instant qu'afin qu'ils prennent la responsabilité de la guerre. À présent, qu'ils s'en aillent, et que l'on revienne, aux Tuileries, à des ministres de bon ton. C'est à quoi Louis XVI s'emploie, le 13 juin. Fureur des éconduits qui préparent aussitôt, avec la collaboration d'auxiliaires efficaces, comme Santerre, une manifestation plébéienne qui devrait contraindre le roi à restituer leurs portefeuilles au trio Roland-Clavière-Servan. Robespierre désapprouve l'entreprise ; et on le comprend, car l'insolence est belle de mobiliser la canaille en faveur de particuliers tout à fait résolus, on le sait, à maintenir les pauvres dans leur état d'exclusion civique. Les ministres déchus ne tiennent aucun compte de son opposition et, docile à leur poussée, la foule faubourienne envahit les Tuileries, le 20 juin.

Surveillée et respectueuse du bien d'autrui, elle ne volera ni n'endommagera rien, mais elle acculera le roi dans l'embrasement d'une fenêtre, l'obligera à poser un bonnet rouge sur sa perruque (d'accord, d'accord !) et même à boire, à la santé de la nation, un verre de gros rouge (mais oui ; mais pourquoi pas !). Tout cela en souriant, mais avec la ferme détermination de ne point obéir à l'injonction populaire un peu rude. Louis XVI ne rappellera point à son Conseil les ministres « de gauche ». Marie-Antoinette, pour sa part, a subi de cruelles avanies. Si la foule s'est montrée, à l'égard du roi, exagérément familière, une certaine décence, tout de même, a prévalu. Il n'en a pas été de même dans les appartements de la reine, laquelle, réfugiée avec ses enfants derrière une grande table, et le dos au mur, s'est entendu interpellé de manière odieuse par quelques pauvresses éhontées. Le lendemain 21 juin, encore toute tremblante, Marie-Antoinette écrit à Fersen qu'elle a «*cru mourir*», et qu'elle n'en peut plus. Au secours ! Au secours !

L'apathie, l'indifférence outrageante, criminelle, de sa propre famille, à Vienne, la bouleverse. Que l'on fasse quelque chose, tout de même ! À défaut, pour la sauver, d'un éclat de foudre, au moins un éclat de voix, pour faire peur à ces « *atroces Français* », pour effrayer, par quelque avertissement sévère, la racaille parisienne en attendant — mais, au nom du Ciel, qu'on agisse, qu'on ne tarde plus ! — l'indispensable invasion, la marche en avant, l'ouragan de mitraille sous lequel croulera la Révolution.

Ce que demande Marie-Antoinette, ce qu'elle réclame, fiévreuse, angoissée, et ce qu'elle va effectivement obtenir, ce n'est pas autre chose que la gaffe suicidaire qui les emportera, elle et son mari, avec la monarchie elle-même. Le 25 juillet 1792 est signé, à Coblenz, par le chef suprême des armées conjointes de l'empereur François et du roi Frédéric-Guillaume, le *manifeste dit de Brunswick* qui, non seulement laisse voir, mais révèle, mais souligne, mais proclame la collusion de la cour et de l'envahisseur. Guerre de politique intérieure : l'ennemi annonce que son but est de soutenir la cause royale. Les Austro-Prussiens viendront détruire en France la liberté et rétablir l'absolutisme. La suite est bien connue. Marie-Antoinette comptait sur une épouvante dont elle profiterait. Elle provoque une indignation qui va la perdre.

Saisissons bien, d'abord, la réalité telle quelle. Le 10 août [1792], une foule composée avant tout, comme le 20 juin, de passifs, c'est-à-dire de ces sans-le-sou à qui les ministères successifs se sont tous entendus, depuis trois ans, pour interdire toute participation à la gestion des affaires nationales, fait irruption aux Tuileries, chez le roi, et cette fois dans l'intention déclarée de le renverser, de lui ôter définitivement son trône, son sceptre et sa couronne. Sans doute le trio jacobin, qui veut récupérer ses portefeuilles ministériels a-t-il utilisé des auxiliaires pour soulever, comme en juin, la populace. Mais d'autres agitateurs sont à l'œuvre, qui sont mal rassurants ; car, quels que soient leurs desseins personnels, ils peuvent très bien flatter le désir, trop naturel, qu'éprouvent les démunis, d'un réel changement social qui les arracherait à leur misère. Que penser d'un Danton, par exemple, membre cependant de la municipalité élue (il a été nommé, en décembre 91, substitut du procureur) et qui, dans sa section du Théâtre français, a pris soudain l'initiative - très grave - d'admettre n'importe qui, c'est-à-dire des passifs eux-mêmes, dans la garde nationale ? Où va-t-on, avec des gens pareils ? Et voici qu'apparaît une COMMUNE INSURRECTIONNELLE, où, dès l'après-midi du 10 août, vont entrer, aux côtés de Danton, un Robespierre et un Marat, et qui supplante, annule, de fait, la municipalité régulière.

Louis XVI a été habilement accusé par les conspirateurs de préparer, avec ses Suisses (ils sont neuf cents) et on ne sait combien de gentilshommes venus de province pour lui offrir le concours de leur épée, une terrible *sortie* fulgurante, en plein Paris, conjuguée avec le franchissement des frontières par les Austro-Prussiens. Le pauvre homme en est bien incapable. Il sait qu'il ne peut même

plus compter sur la bonne vieille garde nationale, assez scandalisée, dans l'ensemble, par sa complicité, désormais évidente, avec les puissances étrangères. Il s'effare. Il perd la tête. Et avant même qu'un seul coup de feu ait été tiré — guidé par ce Rœderer qui, plus tard, prêtera la main à Bonaparte pour son coup d'État de Brumaire — le roi cherche refuge, pour lui-même et sa famille, au sein de l'Assemblée nationale. Cette Législative, réunie depuis le 1^{er} octobre 1791 et qui croyait avoir deux ans d'existence assurée, découvre tout à coup, ce 10 août [1792], qu'elle est condamnée à se dissoudre après moins de douze mois. Elle a devant elle, en face d'elle, un pouvoir nouveau, totalement illégal, mais qui, soutenu par la canaille, dispose de la force, la Commune.

Les membres de l'Assemblée ont été choisis par des électeurs triés selon leurs ressources, et parmi des citoyens aisés ; et ce sont ces notables, ces nantis, ces *honnêtes gens*, sur lesquels s'abat l'aventure vertigineuse : un roi démissionnaire, la protection du cens disparue, le suffrage universel à la place, et, le pire de tout, la garde nationale submergée par la basse plèbe ; ce qui signifie des fusils entre les mains de qui ne saurait en détenir. En d'autres termes, un cataclysme, le monde à l'envers, la *civilisation* en péril. Cependant, n'en déplaise à nos doctrinaires d'aujourd'hui qui parlent — compétents et catégoriques — d'un fâcheux *dérapage* qu'aurait connu, après la Constituante, le mouvement de 89, la Révolution française n'entra dans sa pleine réalité qu'avec le 10 août 1792, le suffrage universel et la République. Auparavant, un simple et innocent réformisme, le tiers des électeurs virtuels éliminé par défaut d'argent, et, à la tête de l'État, un roi (surpayé) qui subsiste, muni du droit de s'opposer, quatre ans de suite, à tel vœu de la prétendue Représentation nationale, c'est-à-dire de l'Assemblée censitaire.

La Législative s'est montrée pleine d'égards pour le malheureux souverain évadé de chez lui. Vergniaud lui a promis le palais du Luxembourg ; une liste civile de cinq cent mille francs lui sera allouée et on étudiera le choix d'un précepteur pour son fils. Pardon ! Minute ! a fait savoir la Commune insurrectionnelle : non, le roi déchu ne sera pas logé, princièrement, au Luxembourg, mais incarcéré au Temple dans la partie de l'édifice qui peut très bien servir de prison, et où le Louis XVI d'hier ne sera plus qu'un Louis Capet dont la République imminente fixera le sort.

La République ne sera reconnue — non point proclamée mais reconnue comme établie — que le 21 septembre, jour où se réunira pour la première fois la nouvelle assemblée choisie par le suffrage universel. Auparavant se seront déroulés des événements de première importance, durant les quelques semaines où survivra encore la Législative agonisante, des événements qui appellent une extrême attention. Un homme y joue un rôle majeur sur lequel il importe de ne pas se méprendre. C'est Danton. Danton est un personnage sans scrupules ni doctrine, ambitieux avec avidité et pour qui la Révolution est, avant tout, cette

eau trouble promesse d'une *bonne pêche*. Nous possédons la lettre que Mirabeau adressa, le 10 mars 1791, à Lamarck, un des dispensateurs de la liste civile du souverain ; la veille, 9 mars, sur les instructions de Lamarck, Mirabeau a remis à Danton la somme de trente mille livres (pour en mesurer l'ampleur, signalons que les représentants du peuple perçoivent un peu moins de six mille livres par an).

Toutefois Mirabeau avertit Lamarck qu'à son avis c'est là de l'argent gaspillé, car Danton, dans les négociations préalables, avait promis de donner les premiers gages à la cour en modérant l'agressivité de Desmoulins, son homme lige, dans la feuille qu'il publie ; et l'on n'y voit aucun changement. Mirabeau a raison de craindre que Danton ne se borne à encaisser les cadeaux du roi sans remplir le contrat pour lequel on le paie ; et Mirabeau mourra, le 2 avril, avant d'avoir pu constater le rôle vociférant que se réservera Danton, le 16 avril, lorsqu'une cohue de forcenés empêchera Louis XVI de se rendre à Saint-Cloud où *les vrais amis de la Liberté* — et Danton à leur tête — le soupçonnaient de vouloir aller faire ses Pâques sous le conduit d'un prêtre *réfractaire*. Fructueuse année 1791, pour Danton, qui acquiert successivement, près d'Arcis-sur-Aube, son pays natal (son père y était huissier), pour quarante-huit mille livres le domaine de Nuisement, avec ses soixante-treize hectares, pour huit mille cinq cents livres l'ancien prieuré de Saint-Jean du Chesne, pour vingt-trois mille cinq cents livres l'agréable gentilhommière située à côté du pont.

Danton n'ignore rien, le 10 août 92 au soir, de l'effroi qui règne à la Législative ; une espèce de terreur étrangle presque tous les députés, en raison de ce qui se passe à l'Hôtel de Ville avec cette horrifiante Commune insurrectionnelle, non pas tombée du ciel mais jaillie de l'enfer, pur agrégat d'anarchistes, leurs faux levées sur tous les possédants. Et dans la nuit même du 10 au 11 août, un peu après une heure du matin, quand sur les sept cent cinquante députés, il n'en reste plus en séance que moins de trois cents, à l'improviste et par deux cent vingt-trois voix sur deux cent quatre-vingt-quatre votants, Danton se fait nommer ministre de la Justice. Ses fonctions dans la municipalité légale lui valaient un traitement de six mille livres. Un ministre en perçoit cent mille. Sérieux avancement. Mais quelle est sa manœuvre ? Danton va se constituer le trait d'union, la passerelle, le lien vivant et cordial assurant une heureuse entente entre le ministère Roland-Clavière, reparu avec la pleine approbation de l'Assemblée, et la Commune. Son but principal est d'épargner à la classe politique une scission qui serait particulièrement inopportune ; et Danton se conduit avec une remarquable habileté.

Pour canaliser les vengeances populaires contre les aristocrates (que l'on arrête par fournées), Danton, ministre de la Justice, crée, dès le 12 août, un Tribunal d'exception chargé de punir les criminels supposés coupables d'avoir préparé, aux Tuileries, une hécatombe de *patriotes*. Danton estime très suffisants les

égorgements commis par des irresponsables, le soir du 10 et dans la nuit du 10 au 11, aux alentours des Tuileries, contre des Suisses ou des gentilshommes qui ont survécu à la bataille. Le Tribunal spécial inventé par Danton se montrera peu sanguinaire et disparaîtra sans bruit avant la fin de l'année. Mais voici que se produit — tout de même, et trop tard pour le roi et la reine — le contrecoup extérieur du 10 août : les lamentables Austro-Prussiens que Marie-Antoinette, des mois durant, a suppliés, en vain, de foncer sur Paris, ils s'ébranlent, aux derniers jours d'août.

Plus exactement, ce sont les Prussiens qui se mettent en marche, sous le commandement de Brunswick. Et leur offensive est facilement triomphale, réduite qu'elle est, au vrai, à une promenade applaudie par les honnêtes gens du Nord-Est. Longwy s'est livré sans combat, ouvrant avec joie ses portes aux *soldats de l'ordre*, et, à Verdun, tout un essaim blanc de jeunes vierges (supposées) s'est porté avec des fleurs au-devant des bataillons prussiens tandis que les salons de la ville, où partout s'ouvrent des bals, se disputent la présence des officiers de Frédéric-Guillaume et de — qu'on me pardonne ce jeu de mots (sourire dans un affreux contexte) — son *armée du salut*. Tombent, coup sur coup, sur les Parisiens ces nouvelles dramatiques : l'invasion a commencé ; ce qu'annonçait, avec une terrible clarté, le Manifeste signé le 25 juillet à Coblenz, voici l'heure de son application : la mise à sac de Paris, les exécutions en masse, la Révolution écrasée. Les aristocrates ramassés par centaines et jetés en prison dès le 10 au soir, et les jours suivants, apprennent, comme tout le monde, les capitulations de Longwy, de Verdun, et leur joie éclate sans prudence. Un prisonnier qui a de l'argent peut se faire apporter — c'est l'usage — les plats cuisinés qu'il désire et les bouteilles complémentaires. Les 1^{er} et 2 septembre 1792, c'est la liesse, une liesse bruyante, dans les prisons de la capitale. Toutes les maisons d'arrêt retentissent de joyeux couplets royalistes et d'ovations aux libérateurs imminents. Résultat : les trop fameux *massacres de septembre*, lesquels n'ont rien à voir avec la légende accréditée par Michelet : « *trois ou quatre cents ivrognes* » forçant les portes des prisons, dans un désordre immonde et une ivresse de sang. Nous savons au contraire aujourd'hui que tout se passa avec une apparente rigueur ; des *commissions* improvisées (il semble bien que Marat en ait eu l'initiative) vont, calmement, de prisons en prisons, se font communiquer les listes d'écrou, examinent très sommairement, mais cas par cas, les raisons pour lesquelles les détenus sont là et prononcent des sentences tout aussitôt suivies d'effet. Aucun aristocrate — ou presque — n'échappe à la mort ; mais des *droits communs* eux aussi, sans doute considérés comme irrécupérables, sont exécutés sur-le-champ. (Les abominations perpétrées sur le cadavre de la Lamballe n'auront pas eu d'imitateurs.) Commencée dans l'après-midi du 2 septembre, cette horrible saignée (environ, semble-t-il, mille tués au total) durera trois jours.

Mais la Justice ? Mais Danton, qui précisément dirige la Justice de l'État ? Danton se tait. Danton ignore. Danton ne veut pas savoir. Délibérément il laisse

se déployer le massacre. Mme Roland prétendra qu'interrogé, sollicité d'intervenir, Danton aurait répondu : « *Je me fous des prisonniers.* » Possible. J'inclinerais à dire : probable même ; mais Danton, dans toute affaire épineuse, n'écrit rien, jamais rien ; c'est chez lui un système sans faille ; il assure toujours avec soin ses arrières. Pourquoi, chez lui, en septembre 1792, cette tolérance indéniable, cette scandaleuse complaisance ? Deux raisons, je pense. Danton sait très bien la responsabilité que porte Marat dans cette tragédie, et il ne veut pas d'histoires avec Marat et la Commune — dont il est membre lui-même. Mais il ne comprend aussi que trop bien l'origine, mentale et viscérale à la fois, de cette opération sanglante : ceux pour qui le Manifeste du 25 juillet a décrit ce qui les attendra lorsque l'envahisseur sera là, reçoivent comme une gifle en plein visage les allégresses retentissantes des partisans de l'ennemi. Si nous devons être exterminés par les Austro-Prussiens, que leurs complices y passent d'abord !

Pour Danton, pour Roland, comme pour la Législative dans son ensemble, une bonne chose, après tout, ces massacres dans les prisons. Un moindre mal, en tout cas. La question centrale, posée depuis l'été 1789 est constamment obsédante : Gare à l'anarchie ! Veillons à la sécurité des fortunes, elle est devenue soudain, le 10 août, d'une actualité virulente. Pourvu, pourvu, que les monstres à qui sourit la Commune et qui pourrissent et décomposent la chère et si précieuse garde nationale bourgeoise, exclusivement jusqu'alors constituée d'hommes d'ordre (et qui s'est si bien conduite, au Champ-de-Mars, le 17 juillet 91), pourvu que ces loqueteux ne profitent pas des circonstances pour procéder à des récupérations individuelles ! Exutoire, providentiel exutoire, l'épuration des prisons. Des assassinats sont infiniment moins graves que ne le seraient des attentats à la Propriété. Tant que la canaille s'occupe des aristocrates en prison, elle ne songe pas au pillage des hôtels particuliers. L'essentiel reste sauf. N'en doutons pas, telle est la secrète pensée, réconfortante, que partagent tacitement tous les gens raisonnables. Les Girondins, comme les autres, passeront l'éponge sur la flaque de sang du 2 au 5 septembre 1792. Un triste épisode, certes, mais qui rendit tout de même un inappréciable service à la classe possédante.

Le drame des prisons est directement lié à celui, trop réel, de *la Patrie en danger* ; et c'est là, dit la tradition, que Danton conquiert, d'un coup, son meilleur titre de gloire. Brûlé d'une véritable incandescence patriotique, c'est lui, Danton, qui incarna la résistance à l'invasion : « *De l'audace ! Encore de l'audace ! Toujours de l'audace ! Et la Patrie sera sauvée !* » Honneur au grand citoyen qui sut inspirer à la jeune France révolutionnaire un magnifique élan national. Sur toutes les places de Paris et dans tous les plus importants carrefours, Danton a donné l'ordre que soient installées, en hâte, des baraques surmontées, entourées de drapeaux exaltants - des baraques contenant une table, deux chaises et des piles de papier blanc. Et ce qu'il va demander à la foule, le 2 septembre [1792], avec ces effets oratoires, cet emportement sonore, et ces rugissements qui font sa spécialité, ce sont des volontaires, des volontaires tout de suite et par centaines : jeunes Parisiens en âge de combattre, aux armes ! Engagez-vous ! Signez !

Signez à l'heure même ! Que vos poitrines deviennent le rempart héroïque contre lequel s'effondreront les hordes étrangères ! Et on l'écoute, et un frisson de patriotisme authentique et de dévouement sans réserve traverse quantité de jeunes prolétaires qui découvrent, dans leur engagement militaire, en même temps que la preuve ardente qu'ils donneront de leur bonne volonté nationale et républicaine, une issue à leurs pénibles difficultés quotidiennes. Bénédiction sur eux ! Avec quelle tendresse, et quel soulagement, Roland considère leur pathétique tumulte devant les baraques géniales inventées par Danton !

Il est trop bavard, Roland-le-vieux, et n'a pas les vigilantes précautions de Danton. Il va mettre par écrit, noir sur blanc, ce qu'il devrait savoir ne confier qu'oralement, et dans un murmure, à des intimes. Et nous pourrons lire aujourd'hui de sa main ces lignes inouïes tant elles en disent long : les volontaires de septembre, ah ! qu'on les envoie au plus vite « *aussi loin que leurs jambes pourront les porter ; sans cela, ils reviendront ici pour nous couper la gorge* ». Michelet glisse, sur Danton et le 2 septembre, un mot (un seul) que l'honnêteté le force à écrire, mais qu'il s'abstiendra de développer, ce qu'il nous faut faire à sa place. Michelet reconnaît que ces départs, en masse, de militants révolutionnaires *allégeaient* d'autant la capitale.

Alléger est un peu faible ; *débarrasser*, *dégorger*, *délivrer* conviendraient mieux. Chaque volontaire qu'on expédie vers quelque camp d'entraînement du côté de la frontière, c'est un homme de moins dans cette foule indigente, si redoutable aux gens de bien, surchauffée depuis le 10 août et que l'on considère, en haut lieu, comme, hélas ! capable de tout. Les engagements massifs obtenus par Danton, grâce à son magnifique numéro tricolore, s'attaquent droit pour l'é mousser, l'é pointer, le briser, à ce fer de lance d'une trop possible révolution sociale que constitue la jeunesse plébéienne de Paris. Ainsi en sont retirés les éléments les plus dangereux. Une bonne chose de faite. Bravo, Danton !

N'empêche que reste le problème de la guerre elle-même, qui paraît bien tourner très mal. Danton sait parfaitement qu'accepter un choc, sur le terrain, entre des bataillons français débiles, à peine encadrés et la formidable infanterie prussienne célèbre dans toute l'Europe depuis ce qu'en a fait Frédéric II, c'est aller au-devant de cette catastrophe escomptée par Louis XVI et dans laquelle la cour mettait tous ses espoirs. À tout prix éviter cela. *De l'audace ?* Phrase de théâtre. Toute audace serait folie. Mais l'adresse, l'astuce, l'esquive peuvent — qui sait ? — encore tout sauver. D'une part, la France dispose d'un avantage secret et d'une grande portée. Elle possède, d'autre part, sur le plan diplomatique, un argument si peu négligeable qu'il pourrait devenir décisif. L'avantage, la chance insigne, c'est le chef de guerre ennemi, le duc de Brunswick lui-même, signataire — par ordre — du Manifeste de Coblenz. Aujourd'hui encore, pour l'Histoire, Brunswick demeure un personnage énigmatique. Les émigrés cracheront sur lui, l'accusant d'infamie, de trahison, de vénalité. Calomnies, je

le crois.

Deux choses au moins, à son sujet, sont hors de doute : Brunswick jouissait à Paris, en 1792, chez les progressistes, d'un préjugé plus que favorable. C'est Carra (si je ne me trompe), le *Girondin* Carra qui, peu avant le 25 juillet, avait souhaité à la France, à la place de Louis XVI honni, un souverain à la Brunswick. Brunswick est réputé ami des *Lumières* ; on répète volontiers que, s'il se rendait à Paris, sa première visite serait pour les Jacobins et qu'il se coifferait sans hésitation du bonnet rouge. Nous n'en avons pas la certitude, mais il est, du moins, vraisemblable que Brunswick appartient à l'une des branches, multiples, de la franc-maçonnerie. Un fait, en revanche, établi : le ministre des Affaires étrangères Lebrun (un homme que Danton domine) peut écrire, dans une dépêche, sachant qu'il dit vrai, que Brunswick conduit à *regret* sa guerre à la France. Sur ce point, une preuve, absolue : dès l'occupation de Verdun, Brunswick a conseillé à son maître, le roi de Prusse, de s'en tenir là et de faire prendre à l'armée ses quartiers d'hiver.

Quant à l'argument que Danton, par l'entremise de Lebrun et d'agents spéciaux, présente à Frédéric-Guillaume pour le convaincre de suspendre son invasion et même d'y renoncer, le voici : Attention ! Attention ! Prenez garde ! Dans l'état de nerfs où sont les excités parisiens, nombreux et incontrôlables, si vos troupes avancent sur Paris, si vos uhlands apparaissent aux abords de la capitale, le gouvernement français, en dépit de ses propres vœux, sera totalement impuissant à empêcher, du côté du Temple, où sont captifs le roi et sa famille, une ruée populaire irrésistible comme le fut celle qui ensanglanta, au début du mois, les prisons normales. C'est donc entre vos mains que se trouvent la vie de Louis XVI, de Marie-Antoinette et de leurs enfants. Songez-y ! En poursuivant votre marche, vous porterez, devant l'Histoire, la responsabilité de leur mort - une mort atroce et sauvage.

Quelle qu'ait pu être la part respective des raisons diverses qui l'emportèrent dans la décision du roi de Prusse, toujours est-il que Danton réussit son coup. Le combat que Danton cherchait avec angoisse le moyen d'esquiver, ô merveille il n'aura pas lieu et sera remplacé, c'est entendu, par un simulacre. L'infanterie prussienne n'attaquera pas, attendant de pied ferme un assaut français qui ne se produira pas davantage. Et c'est ainsi que s'étirera la journée dite *de Valmy*, 20 septembre 1792 : l'armée française et l'armée prussienne sont restées du matin au soir face à face, sans que ni l'une ni l'autre ne s'avance pour un corps à corps. Pas de corps à corps ; la mêlée remplacée par un bel échange de coups de canon. Une canonnade assourdissante, engendrant, de part et d'autre, à quelque huit cents mètres de distance, un nombre correct et indispensable de victimes. Cinq cents environ, dans l'ensemble. Puis, vers dix-huit heures, sur ces bataillons immobiles, une grosse averse se mit à tomber et, des deux côtés, les canons se turent.

Se répandit ensuite, par les soins d'une propagande bien menée, la légende, assez bouffonne, de l'infanterie prussienne prête au combat, sur le point d'attaquer, mais soudain pétrifiée par l'immense clameur des soldats français ; Kellermann a brandi son chapeau au bout de son épée ; ses soldats ont suivi son exemple avec leurs baïonnettes, et ce « *Vive la Nation !* » collectif a été saisissant, effrayant. Goethe lui-même se laissera prendre à ce conte martial où il verra un tournant de l'Histoire, et Jaurès croira pouvoir loyalement célébrer la grande *victoire psychologique* de la République. La République datera, en fait, du lendemain. Dumouriez, qui sait ce que Danton attend de lui pour l'opinion, envoie à Paris les dépêches souhaitées, mensongères avec impudence : que l'ennemi a dû cesser le combat, qu'il recule, qu'on le harcèle, que nos généraux sont déterminés à une extermination de l'armée prussienne avant qu'elle n'atteigne la frontière.

La vérité, toute différente, est que Dumouriez, selon l'entente conclue entre le gouvernement français et la Prusse, prescrit à ses lieutenants de veiller à la protection des troupes prussiennes (ravagées d'ailleurs par la dysenterie) contre la malveillance éventuelle de *partisans* ruraux, afin qu'elles franchissent sans encombre les défilés de l'Argonne. Le 1^{er} octobre, plus aucun soldat prussien ne foulait le sol de France.

La Convention a tenu sa première séance le 21 septembre, et Danton prononce un discours où figurent les mots-clés qu'exige le moment : Peuple français, sois rassuré ! Voici la République. Tu n'as que des bienfaits à attendre d'elle, et quant aux propriétés, quelles qu'elles soient, elles seront *éternellement* respectées, protégées. Cet adverbe est inusuel dans la langue juridique. Mais, pour l'apaisement des esprits au lendemain d'une aventure pareille à celle du 10 août, rien ne saurait être excessif dans la solennité des promesses concernant la fortune acquise, sa liberté d'accroissement et sa pleine sécurité.

IV RETOUR AU BON SENS EN DEUX TEMPS 1) LE PRÉLUDE (9 THERMIDOR) - 2) LE SALUT (18 BRUMAIRE)

Puisqu'il n'y a plus de roi, la Constitution de 1791 doit être modifiée. A cet effet est convoquée une nouvelle Constituante, mais sous un autre nom. L'américanisme étant à la mode depuis le soutien aux *insurgents*, on choisit un mot anglais : *Convention*, qui ne signifie rien d'autre qu'assemblée, réunion. Un mot, cependant, qui, grâce à Michelet surtout, va s'environner de prestige. Quand le Hugo des *Misérables*, en 1862, imagine de faire s'agenouiller son bon évêque, Mgr Myriel, devant un survivant, qui va mourir, de la Convention, il est évident qu'en raison, sans doute, des hommes *de la Montagne*, le poète prend la Convention pour quelque Sinaï sublime, aux flancs zébrés d'éclairs. Ouvrons les yeux et prenons connaissance de la Convention telle quelle.

Donc, en septembre 1792, c'est le premier essai, en France, du suffrage universel. L'abstention sera colossale. A peine trente à quarante pour cent de votants. Plus de cens ; la nation est *prolétaire* à quatre-vingt quinze pour cent, *journaliers* ruraux et artisans ou ouvriers des villes. Sur les sept cent cinquante représentants à nommer, savez-vous combien seront, à la Convention, les représentants directs de cette multitude infinie de travailleurs faite, selon Voltaire, pour *nourrir* le *petit nombre* qui se réserve le droit de la *gouverner* ? Combien ? Deux ; Armonville, cardeur de laine près de Reims, et Noël Pointe, ouvrier à la manufacture d'armes de Saint-Étienne. Les analphabètes abondent dans les campagnes, et les paysans qui ont voté, en petit nombre, l'ont fait sous la conduite des notables locaux, le notaire, le médecin, le nouveau châtelain, tous de grands bourgeois enrichis, comme Danton, grâce aux biens nationaux. Ce sont les compétents, les messieurs qui *savent* puisqu'ils lisent.

Ainsi la Convention, où reparaissent par dizaines, et des membres de la Législative et même d'anciens constituants, comme Sieyès, est d'une composition sociale tout à fait identique à celle des assemblées précédentes. Mise à part la députation parisienne, qui est presque entièrement montagnarde (avec Danton, Marat, Robespierre), l'immense majorité, la quasi-totalité de la Convention appartient, sans l'avouer toujours, à ce centre, discrètement mais extrêmement dilaté, qu'on appelle, selon l'amitié ou l'hostilité qu'on lui porte : la *Plaine*, ou le *Ventre*, ou le *Marais*. Ces gens-là vivent tous dans l'effroi ; ils ont les épaules resserrées, le dos rond, la langue d'une grande prudence. Car s'ils se trouvent réunis, c'est la conséquence du 10 août ; et qu'est-ce que le 10 août ? Un coup de force faubourien. La pègre règne à la Commune. Heureusement qu'il y a ce Danton — et que l'or le comble, s'il le souhaite ! — qui a fait franchir à la Société des heures chargées d'épouvante. Et ce dont il nous faut prendre profondément conscience, c'est que la province, dans son ensemble, admet très mal cette injuste, cette absurde domination de Paris qui impose à la France de

subir, servilement, les décisions prises par qui ? Non pas même par la capitale mais par une poignée de ses habitants, la part la moins estimable, les démunis, les passifs d'hier, autant dire la canaille.

Roland est resté ministre de l'Intérieur et dirige un *Bureau de formation de l'esprit public* qui inonde la France, aux frais de l'État, d'articles et de libelles dénonçant la tyrannie de ces pernicioeux, de ces *anarchistes* (c'est le mot perpétuellement repris) dont le plus bel exemple est le sinistre Robespierre. Jour par jour une campagne se déchaîne contre lui, l'aspirant *dictateur*, l'ambitieux masqué qui vise, en fait, à la Toute-Puissance, avec l'armée de gueux qui est à ses ordres. Un groupe, déjà vigoureux à la Législative, s'est tout de suite reconstitué à la Convention, le groupe des Girondins (encore que trois seulement d'entre eux, mais les meneurs, Vergniaud, Guadet, Gensonné, soient des élus de la Gironde). Lamartine, dans son *Histoire des Girondins* où ne manquent, certes ni les légèretés, ni les bavures, n'en dira pas moins la vérité sur ce groupe : des gens, écrira-t-il en 1847, « *parfaitement résolus à laisser subsister, dans les profondeurs sociales, les pires iniquités* » ; ce qu'ils veulent, c'est l'aristocratie de la richesse, de telle sorte que la France, « *à la place d'un seul tyran, en ait quelques milliers* ». Et Jaurès, plus bref et encore meilleur : les Girondins ? « *Une oligarchie de grands bourgeois beaux parleurs et arrogants.* » Ils feront tout, en janvier 93, pour sauver la tête du roi, non par souci d'humanité, car il suffit de prêter l'oreille à leurs discours pour constater qu'ils y font grand usage des mots *guillotine*, *échafaud*, mais ils en réservent l'emploi à l'intention des *anarchistes*. L'existence du roi a, pour eux, une valeur mythique ; il demeure, même détrôné, le symbole de l'ordre établi, de la structure ancestrale, et qui doit demeurer immuable, de toute société civilisée. Les Girondins ne voteront la mort du roi que dans cette crainte des faubourgs qui ne cesse de les habiter.

Et qui fera créer ce tribunal révolutionnaire responsable de tant d'exécutions ? Ce n'est ni Saint-Just, ni Robespierre, mais bien Danton, le 10 mars 93, parce qu'il lui faut, n'importe comment, se démarquer, se *défausser* de Dumouriez avec lequel il s'est lourdement compromis et qui est à la veille non seulement de désertier, comme l'a fait La Fayette, mais de passer à l'ennemi pour lui offrir son concours. Et Danton, après avoir, le 1^{er} avril, déclaré une guerre sans merci aux Girondins, ces *lâches*, les convie, quatre jours plus tard, à une association fraternelle, et c'est avec leur accord qu'il entre, le 6 avril, dans le premier Comité de Salut public.

En ce même mois d'avril 93, Robespierre horrifie les honnêtes gens en réclamant, dans la nouvelle Déclaration des droits de l'Homme, l'insertion d'un article qui limiterait le droit de propriété. L'argumentation de Maximilien est toute simple : vous n'avez pas aboli l'esclavage dans nos colonies, la traite des noirs subsiste ; demandez à un négrier ce qu'est ce bateau (« *je me trompe*, disait Robespierre, *ce cercueil flottant* ») dans lequel sont entassés des hommes, des

femmes et des enfants à la peau noire et dont beaucoup meurent en route, il vous répondra calmement : « *Ceci est ma propriété.* » Eh non ! Nul homme ne saurait être propriétaire d'un autre homme. De même que la liberté a pour limite la liberté d'autrui, de même il faut que la loi interdise tout usage du droit de propriété qui porterait atteinte à la vie ou à la dignité d'êtres humains. Robespierre a touché à l'Arche, l'arche sainte, cette Propriété devenue *sacrée* depuis le 26 août 1789. Il a commis le crime que la Convention ne peut tolérer ; elle décidera donc, contre lui, que l'article concernant la propriété sera rédigé — voté — comme suit : « *Le droit de propriété est celui de jouir et de disposer à son gré de ses biens.* » A la bonne heure.

Les Girondins ont appelé le pays à se dresser contre Paris. « *Hommes de la Gironde, levez-vous !* » s'est écrié Vergniaud. Et Cambon, précédemment, s'est adressé du même ton aux « *généreuses populations du Midi* » ; le Girondin Isnard, hors de lui, le 25 mai 1793, a repris à son compte le Manifeste de Coblenz pour annoncer que, si les propriétaires, à Paris, se voyaient menacés, la Province tout entière se jetterait sur la ville pour *l'anéantir* au point, disait cet orateur inspiré, que plus tard, « *le visiteur des rives de la Seine se demanderait si jamais une cité avait existé là* ». Et c'est, une fois de plus, les hideux faubourgs qui vont agir, contraignant l'Assemblée, sous la menace des canons d'Henriot (cet ancien commis d'octroi devenu, à n'y pas croire, le commandant en chef de la garde nationale), le 2 juin 1793, à exclure de son sein quelque trente membres. Inqualifiable attentat, dira Michelet, à la souveraineté nationale ; alors que Lamartine, peu suspect cependant de tendances anarchistes, venait d'écrire dans son *Histoire des Girondins* : « *Encore six mois d'un pareil gouvernement (celui du premier Comité de Salut public, avec Danton à la tête) et c'en était fait de la France, et comme République, et comme nation.* »

Pour les hommes raisonnables, comme sont les Girondins, le *libéralisme* est la loi des lois dans le domaine de la production et du commerce où doit s'épanouir en pleine autonomie le système du marché. Roland, ministre de l'Intérieur, a défini le dogme : « *Tout ce qu'un sage gouvernement peut et doit faire en matière économique, c'est d'affirmer qu'il n'interviendra jamais.* » Et cependant, en septembre 1793, à la suite d'un nouveau mouvement de la basse plèbe, le Comité de Salut public, celui du 27 juillet où Robespierre exerce son ascendant, fait entériner par la Convention cette cruelle atteinte à la Propriété qu'implique un contrôle étatique des prix : un chiffre MAXIMUM a été fixé pour la vente de trente denrées alimentaires considérées comme de première nécessité ; par rapport aux prix de 1790, une augmentation du tiers est autorisée, mais les salaires, parallèlement, devront être augmentés de moitié. Quant au prix du pain, depuis des mois il est maintenu à trois sous la livre au moyen d'un impôt spécial sur les riches. De quoi, tout cela, indignier la très grande majorité des conventionnels, mais qui ne peuvent que baisser la tête et ronger leur frein tant que Robespierre aura derrière lui, pour légiférer, la vaste tourbe de cette canaille armée de fusils qui remplace l'ancienne, et si précieuse, garde nationale formée

d'honnêtes gens.

Dans l'été de 1793, la situation intérieure, extérieure, de la République française est plus qu'alarmante, frôlant la ruine et l'engloutissement. Les Girondins bannis de l'Assemblée ont réussi à soulever contre Paris un bon nombre de départements. Avant même le 2 juin, le 29 mai, Lyon est entré en révolte, la bourgeoisie locale destituant la municipalité montagnarde (elle guillotinerait l'ancien maire) et réunissant une armée sérieuse. Le 11 mars, à Machecoul, s'est inauguré ce qui s'appellera la guerre de Vendée. Ce jour-là, soudain, un carnage de républicains ; riposte à la levée de trois cent mille hommes qu'il a fallu prescrire devant l'assaut (enfin) lancé par les Austro-Prussiens, le 1^{er} mars, et qui, en quelques jours, va chasser les troupes françaises de Belgique et de Rhénanie. Rien à voir, le carnage de Machecoul, avec une résistance catholique et royaliste. Cet aspect-là ne s'avérera qu'un peu plus tard. Pour l'heure, un refus violent de se laisser mobiliser par des fonctionnaires dont on ne comprend même pas la langue et pour une patrie que l'on ne *reconnaît* pas. La guerre de Vendée a commencé par un refus de service militaire. Les premiers Vendéens furent des insoumis, des conscrits réfractaires ; il est utile de le savoir. Utile aussi de n'ignorer point que la guerre de Vendée où s'entassèrent, des deux côtés, des horreurs et qui fit certainement plus de cent mille victimes (cent cinquante mille peut-être) n'avait rien d'un génocide comme disent quelques polémistes d'aujourd'hui ; rien de racial dans cette tragédie ouverte par l'assassinat de délégués républicains, le 11 mars 1793, dans la petite ville de Machecoul, en Loire-Atlantique.

Fin juin 1793, sur quatre-vingt-trois départements, soixante sont en sécession. Le corps expéditionnaire du duc d'York cherche à investir Dunkerque ; Cobourg, l'Autrichien, guette Maubeuge et Strasbourg. La situation est si grave que, le 10 juillet, lors du renouvellement mensuel des pouvoirs du Comité, Danton s'est retiré, prenant pour prétexte jovial son tout récent mariage, et tout ce qu'il avait à enseigner, disait-il, pour une heureuse vie conjugale, à sa jeune épouse de seize ans. Qu'on veuille bien lui permettre, en conséquence, de se consacrer, pour un temps, aux joies du foyer. Robespierre donne alors sa mesure. Lui qui a vainement tenté d'écarter la guerre, puisque la guerre est là qu'on la gagne ! Et il invente un comportement jusqu'alors inédit. Une défaite était toujours, avant lui, imputable aux soldats. Mais les généraux ? Intouchables ! Cet usage reprendra après l'intermède Robespierre. Ne verrons-nous pas l'Armée, après les désastres de 1870-1871 et la reddition de Paris, faire pleuvoir sur elle-même un déluge de décorations et de promotions. (Je me souviens de ma stupeur en tournant, au *Journal Officiel*, ces pages et ces pages encombrées de récompenses.)

Rappellerai-je que le président Paul Reynaud, après la percée allemande de Sedan, en mai 1940, avait envisagé des sanctions - trop légitimes - contre les responsables, et en particulier Huntziger. À peine a-t-il esquissé ce geste que lui

parvient une lettre comminatoire de son premier et prestigieux collaborateur, le maréchal Pétain, lequel, en date du 26 mai, lui fait savoir qu'il démissionnera sur-le-champ et plantera là tout net le gouvernement s'il ose se permettre la scandaleuse inconvenance dont lui est venue la tentation (Huntziger, Pétain au pouvoir en fera son ministre de la Guerre). Mais Robespierre s'est entêté et il enverra à la guillotine tout une série de chefs de corps. Il ne me déplait pas que Robespierre soit, avec Saint-Just, l'auteur de cette circulaire de décembre 1793, ainsi conçue : « *L'insubordination des généraux est la pire dans une République. Dans un État libre, c'est le pouvoir militaire qui doit être le plus astreint.* » Les résultats confirmeront sa dure intransigeance. Aux défaites succèdent des victoires : Hondschoot va dégager Dunkerque, Wattignies, Maubeuge et bientôt le danger s'éloignera de Strasbourg.

Tout va bien, donc, pour la République, quand soudain Robespierre se voit confronté à un problème inattendu : un clan, exclusivement bourgeois (Soboul l'a établi dans son admirable thèse de douze cents pages sur *Les Sans-culottes parisiens de l'an II*), lance une campagne furieuse de déchristianisation. Elle commence avec l'affaire du nouveau calendrier déclenchée par Fabre d'Églantine ; quand l'évêque (constitutionnel) Grégoire, républicain décidé, demande pourquoi ce changement, la réponse est claire : pour qu'il n'y ait plus de dimanches, et plus de messes. Et tant pis si l'ouvrier ne se repose plus que tous les dix jours seulement. Anacharsis Cloutz et Léonard Bourdon obtiennent — par on ne sait quel chantage — de l'évêque de Paris, Gobel, qu'il se déprêtrise publiquement, le 7 novembre. Tels représentants en mission, comme Dumont dans les départements du Nord, ou Javogues en Saône-et-Loire et dans l'Ain, font la chasse aux *animaux noirs* (ce sont les curés). La Commune désaffecte Notre-Dame de Paris, qui devient Temple de la Raison et Cambon réclame la fermeture immédiate de toutes les églises dans la France entière.

Robespierre dit non ; nous sommes le 21 novembre 1793. Robespierre exige que soit maintenue la liberté de conscience. Il ne veut pas d'un totalitarisme athée ; mais il se heurte à forte partie, car, de même qu'à la Constituante la majorité était voltairienne (c'est la Constituante qui a désaffecté l'église Sainte-Geneviève pour en faire le Panthéon où elle a conduit, en grande pompe, le 10 juillet 1791, les cendres du glorieux Impie), de même, la majorité de la Convention ne demande pas mieux que de voir disparaître les principes, à tous égards désobligeants, du christianisme. Mirabeau se disait ouvertement « *athée avec délices* » ; le marquis de Sade précisait, quant à lui : « *athée avec fanatisme* ». Les Girondins avaient voulu s'opposer à toute allusion à Dieu dans la nouvelle *Déclaration des droits de l'Homme* et leur ténor Isnard trouvait d'une lenteur fastidieuse « *l'agonie de la Superstition* ».

Si Robespierre prend énergiquement parti contre cette brutale intolérance, c'est que, fervent disciple de Rousseau, il a, de longue date, quant au sens de la

Révolution, une arrière-pensée qui commande toute son action, et il n'a pas craint d'imprimer, dans son périodique *Le Défenseur*, en juin 1792, cette apostrophe à l'Être suprême : « *Ô Dieu, cette cause est la tienne* », la cause qu'il défend, de l'équité. A ses yeux, la Révolution - sinon, elle est condamnée à l'insignifiance - doit comporter un nouveau regard de l'homme sur la vie, la mort, et l'emploi des jours. Cette *vertu* dont il parlera (et dont se gaussera bassement Danton) le 5 février 1794, dans son rapport *Sur les principes de morale politique qui doivent guider la Convention nationale dans l'administration intérieure de la République*, c'est, avant tout, l'esprit civique, la solidarité, la bonne volonté courageuse, la préférence du Bien, l'esprit de sacrifice, la *grandeur d'âme*, la *magnanimité*. Nous voulons, se risque-t-il à dire, une Cité « *où toutes les âmes s'agrandiront* », la République des cœurs purs... Cette espèce de naïveté poignante, ça aussi, sachons-le, c'est le propre de Robespierre, de Robespierre sombrement résigné, en même temps, à la Terreur et à la guillotine.

On imagine les haussements d'épaules et l'agacement irrité chez ceux — et ils sont légion — qui souscrivent à la formule de Voltaire : « *Le plaisir est le but, le devoir (sic) et l'objet de tous les êtres raisonnables.* » Le 18 Floréal, Robespierre s'avise d'exprimer toute sa pensée sur « *le rapport des idées religieuses avec les principes républicains* » ; et, cette fois, c'en est trop, car il dénude la docilité de ce qu'il nomme *la secte encyclopédiste* à l'égard des despotes, pourvu qu'ils soient *éclairés*. Le jour où il célèbre la Fête de l'Être suprême — le 8 juin, dans l'ancien calendrier, date de la Pentecôte pour l'année 1794 - Robespierre signe son arrêt de mort. Depuis près de deux ans, les trois quarts (pour le moins) des Conventionnels attendent qu'apparaisse le moyen de fermer, et si possible à jamais, cette parenthèse odieuse ouverte par le 10 août dans la vie politique et sociale. Or, voici que cette chance apparaît. Des rangs mêmes de la Montagne, le 8 juin, pendant la fête, ont fusé contre Robespierre des cris de haine, des interpellations insultantes. La semaine suivante, le 15, Vadier (membre du Comité de Sûreté générale) ravit l'assemblée en contant l'histoire de Catherine Théot, cette vieille folle mystique de la Contrescarpe qui prédit un nouveau Messie ; chacun a compris l'allusion : le nouvel Élu du Seigneur aucun doute, pour la grotesque prophétesse, c'est Robespierre, ce « *prêtre et qui ne sera jamais qu'un prêtre* », comme avait si bien dit Condorcet. Michelet crie sa joie devant l'opération Vadier : « *On se tordait, dit-il, sur les bancs de la Convention. Rire immense. Rire sacré. Enfin Voltaire ressuscite. Béni sois-tu, bon revenant !* »

Maximilien était tombé malade, mi-février. Il avait été alors quotidiennement chapitré chez lui par Saint-Just qui l'a convaincu de frapper un coup double - disons deux coups successifs, mais très rapprochés - contre deux factions, aussi néfastes l'une que l'autre, qui font tant de mal à la République, les hébertistes et les dantonistes ; forcenés, les premiers ; surnois et plus dangereux encore, les seconds. Robespierre a fini par ouvrir les yeux sur ce Danton qui l'aura si longtemps abusé, qu'il défendait encore (ajoutant, tout de même : « *je puis me*

tromper »), le 3 décembre 1793, et la rancœur lui fait mal quand il songe à la lettre, si fraternelle — et si ridicule, hélas ! — qu'il avait adressée à cet homme en février 93, lorsque la première femme de Danton était morte. Un écœurement l'a pris lorsque, le 29 mars 94, avant-veille de son arrestation, Danton a voulu s'entretenir avec lui, et qu'il a vu le gros homme, pour se défendre, incriminer Desmoulins (sa marionnette) lequel serait la proie *d'un vice inavouable*.

L'exécution d'Hébert, de Danton, de leur entourage interlope de parasites et de forbans, si elle n'a paru que trop tardive à un Billaud-Varenne, a fourni à d'autres montagnards leur prétexte de rupture. Il y a aussi, contre Robespierre, ces représentants en mission qu'il fait rappeler parce qu'ils donnaient de la République une image atroce, ou inacceptable. Il y a Cambon et son petit clan dont Robespierre observe, avec stupeur et dégoût, les méthodes singulières : ils règlent en assignats (dépréciés) les petites rentes d'État, en numéraire les grosses.

Et il y a Carnot qui ne décolère plus depuis que Robespierre parle de conclure la paix puisqu'à la fin de juin 1794, le sol français a été délivré de toute présence militaire ennemie. Cesser la guerre quand, après tant de mois, elle répond enfin à sa raison d'être, et qu'elle devient fructueuse ! Et surtout il y a, dans la Convention, ce large *consensus* pour en finir avec la Superstition. Notons-le bien, c'est l'Assemblée tout entière, *in corpore*, qui de bon cœur et joyeusement, s'est transportée, le 10 novembre 93 au Temple de la Raison substitué, la veille, à Notre-Dame.

Pour se débarrasser de Robespierre, la marche à suivre est toute tracée : il n'est fort qu'à l'aide de son exécration, mais puissante, mais irrésistible armée faubourienne. Toute la lie du peuple est pour lui. Ce à quoi il faut parvenir, c'est à lui retirer ce révoltant appui. Les deux comités vont s'y appliquer avec zèle. Depuis l'incident Vadier, dont la signification offensive était trop claire, Maximilien a pratiquement renoncé à ses fonctions gouvernementales. Afin de ne pas désorienter l'opinion, il fait, chaque matin, une apparition de quelques minutes au Comité de Salut public, signant pour la forme, quelques décrets, mais il ne participe plus au pouvoir. Or, on a décidé, entre conjurés, d'utiliser à fond contre lui une modification — excessive — de la procédure judiciaire réclamée par Couthon (et visant, lui-même le dira, *cinq ou six* individus, pas plus). Le plan d'action est de rendre la guillotine frénétique, en répétant partout, sans cesse, et confidentiellement, que Robespierre exige qu'il en soit ainsi. Le 29 juin, cinquante-quatre *coupables* ont été exécutés le même jour (un record !), hommes et femmes, tous et toutes revêtus de la *chemise rouge* des parricides : ce sont les *criminels* impliqués de près ou de loin, dans les tentatives d'assassinat imputées à Ladmiral et à Cécile Renault contre Robespierre. Et Robespierre se venge, paraît-il.

Si le Tribunal révolutionnaire, en quinze mois, a prononcé quelque douze cents condamnations à mort, en six semaines il en prononcera treize cents. Et qu'on le sache bien : c'est « *Robespierre qui le veut* ». Ces condamnations, au surplus, portent désormais, assez souvent, sur de petites gens, de pauvres gens, accusés d'avoir mal parlé de la République, regretté le bon temps de la monarchie.

Qu'il a donc tristement changé, l'Incorruptible auquel on aura fait trop longtemps confiance ! Sur l'affreux calcul des complices, Lamartine, beaucoup mieux que Michelet, a dit la vérité en une phrase lapidaire : ce Robespierre dont ils veulent la tête, « *ils le couvrirent, pendant quarante jours, du sang qu'ils versaient* » pour le perdre. Opportune, excellente mesure supplémentaire : on établit, le 5 Thermidor, un nouveau *maximum*, celui des salaires, cette fois, qui doivent être réduits, selon les cas, de vingt, trente ou quarante pour cent. Bien entendu, la décision est de Robespierre. Enfin, pour que tout soit parfaitement au point, le *jour J*, Sieyès et Fouché se partagent la besogne : ils vont trouver, chez eux, les principaux membres du Marais pour les prévenir, amicalement : « *Votre nom, je le sais, est sur la prochaine liste d'arrestations dressée par Robespierre.* »

Le grand jeu se jouera, avec une vigueur et une unanimité consolantes, le 27 juillet 1794 (9 Thermidor an II). Cette Convention, jusqu'alors ratatinée sur elle-même et disant oui, à l'unanimité, aux propositions de Robespierre, elle est soudain transfigurée, et c'est à l'unanimité (quelle volte-face !) quelle envoie Robespierre à la mort. Comme on pouvait s'y attendre — on n'avait certes pas, en ce sens, ménagé les efforts — les faubourgs ne bougent guère ; le soir du 9 Thermidor où Robespierre et sa petite équipe ont été mis hors la loi, sur quarante-huit sections parisiennes, plus de la moitié restent indifférentes, et c'est deux ou trois mille plébéiens tout au plus, encore fidèles, qui s'attroupent dans la nuit devant l'Hôtel de Ville. Robespierre refuse de les encourager. Il sait bien que tout est fini et que son grand dessein a les deux ailes cassées.

C'est la *Libération de Paris* comme écrira, après la dernière guerre, et dans une intention limpide, un historien occasionnel, ancien ami des Croix-de-feu : Ce qui signifie que la Convention va pouvoir enfin respirer, déposer le masque obligé, et révéler son vrai visage. Triomphe de la liberté économique. Suppression du contrôle des prix, lesquels montent aussitôt verticalement. On meurt de faim — et ce n'est pas là figure de style — dans « *les quartiers du travail et de la misère* ». Les suicides se multiplient. La mortalité dans Paris atteint, pendant l'hiver 1794-1795, le double de ce qu'elle était normalement. Insurrection d'affamés, le 1^{er} avril 1795, Pichegru et ses soldats cernent le faubourg Saint-Antoine et y rétablissent l'ordre par les moyens appropriés. Puis la Convention, rendue à elle-même, bâtit une nouvelle Constitution inspirée par l'honorable Boissy d'Anglas qui s'est fait acclamer à la tribune en rappelant qu'« *un pays gouverné par les propriétaires est dans l'ordre naturel* ». Pour être membre de la Législative, il avait fallu prouver que l'on versait aux contributions

l'équivalent de *cinquante* journées de travail. Non, *deux cents*, dit la Convention qui ne badine pas avec la sûreté des possédants.

La République de 1792 mourra en deux temps ; le 9 Thermidor est une esquisse du 18 Brumaire, un prélude. Bonaparte saura se faire charger, par un puissant groupe bancaire, de l'opération finale. A partir du 10 novembre 1799, plus d'élections. Les Français n'ont plus la parole. Les maires eux-mêmes sont nommés par le Premier Consul. Et dès lors voici la France vampire. Sa méthode *italienne* de 1796, Bonaparte l'appliquera, peu à peu, à l'Europe entière. Un caïd, pour s'enrichir, a besoin d'hommes de main, de tueurs à gages. Pour cet emploi, le gangster corse a réussi le tour de force de se procurer, tout bonnement, l'ensemble des conscrits français. Jacques Bainville dira du régime de Bonaparte qu'il fut un « *trop bref âge d'or.* » Jamais, avant de découvrir, grâce à Mathiez, l'extraordinaire épître de Roland — rappelez-vous ! sur les volontaires à expédier le plus loin possible, sous peine d'inconvénients majeurs pour les *honnêtes gens* — jamais je n'ai mieux compris l'immense bienfait dont la bourgeoisie française fut redevable à *l'empereur*. C'est lui qui, chaque année, grâce à cette conscription à laquelle échappent comme ils veulent les fils de familles (voyez Lamartine par exemple, qui eut ses 20 ans en 1810, et son camarade Virieu) enverra les jeunes plébéiens, éventuellement dangereux, au loin, au diable, et jusqu'à Moscou, pour le repos des *gens de bien*.

* * * * *

TABLE

AVANT-PROPOS.....	2
I LA MONARCHIE BOUSCULÉE MAIS MAINTENUE SOUS LE CONTRÔLE DES NANTIS	4
II LA COUR ET L'OPPOSITION, POUR DES MOBILES CONTRADICTOIRES, CHOISISSENT L'ENTRÉE DANS LA GUERRE (20 AVRIL 1792).....	12
III L'EXPÉRIENCE DU DÉLIRE : LA RÉPUBLIQUE, LE SUFFRAGE UNIVERSEL ET DES FUSILS POUR LA CANAILLE	17
IV RETOUR AU BON SENS EN DEUX TEMPS 1) LE PRÉLUDE (9 THERMIDOR) - 2) LE SALUT (18 BRUMAIRE)	26
TABLE	35

* * * * *

Nota : ce texte a été aussi publié chez Arléa, dans une belle édition (comme souvent) mais épuisée :
<http://www.amazon.fr/Silence-aux-pauvres-Henri-Guillemin/dp/2869590555>.